

Déclaration de Performance Extra-Financière 2022



GROUPE
SAVENCIA
Saveurs & Spécialités

Sommaire

- 3 Modèle d'affaires
- 5 Introduction
- 7 Notre démarche RSE
- 11 Un plaisir sain et responsable
- 16 Des filières agricoles durables
- 24 L'empreinte environnementale
- 30 Le bien-être de nos collaborateurs
- 36 Ethique & conformité
- 40 Application de la Taxonomie européenne
- 43 Synthèse des indicateurs clés 2022
- 45 Modalités de reporting
- 46 Annexes



Savencia Fromage & Dairy, 12^e groupe laitier mondial et 5^e groupe fromager.
Savencia Gourmet, acteur international du Food service premium et de la gastronomie sucrée, et en France offre de marques GMS de charcuterie, produits de la mer et chocolat.

NOTRE MISSION

Entreprendre pour bien nourrir l'Homme

Ressources

25 212 COLLABORATEURS engagés autour de nos valeurs communes.
58,6% d'hommes / 41,4% de femmes.

Des **MARQUES FORTES ET UNIQUES**, dont des marques patrimoniales locales, des marques d'origine et AOP.

4,8 milliards de litres de lait transformés, collectés auprès d'**ÉLEVEURS LAITIERS** partenaires de Savencia Fromage & Dairy.
Des **PRODUCTEURS DE CACAO** en partenariat long terme avec Valrhona.

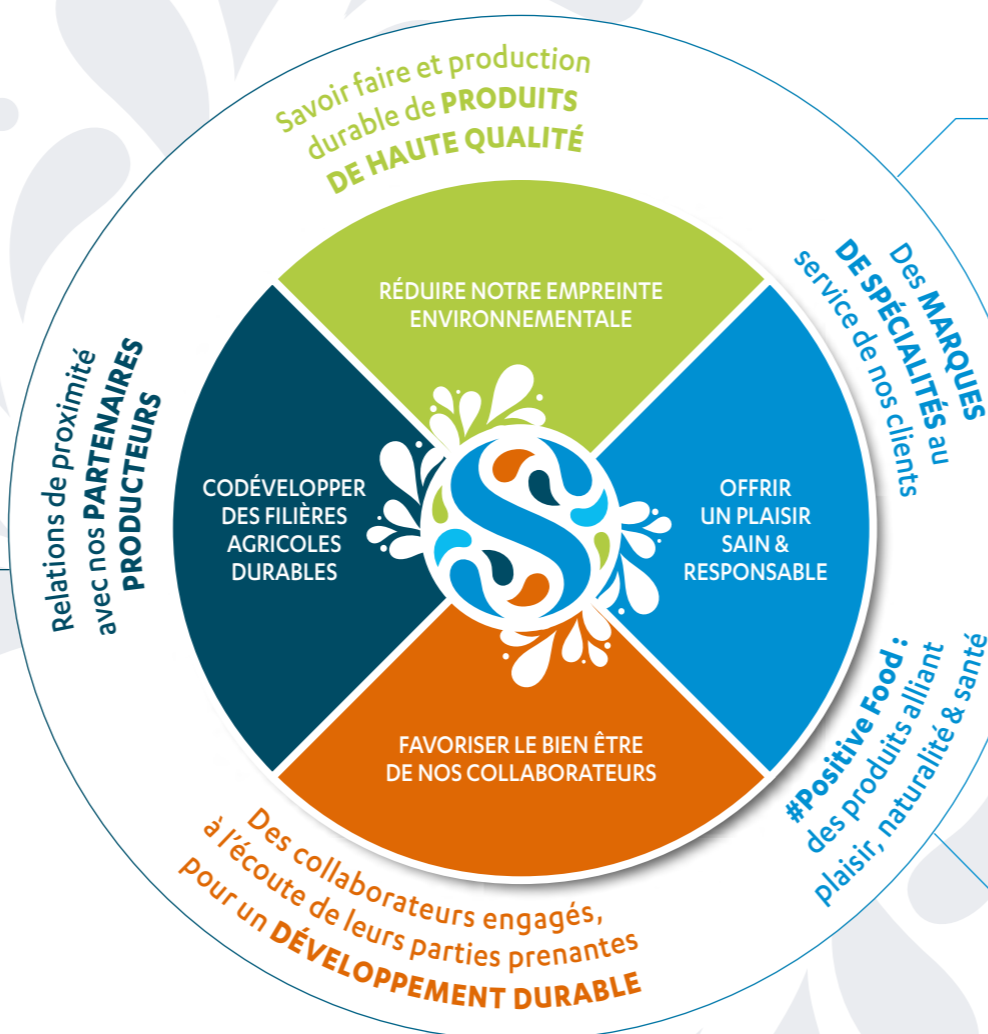
Des expertises qualité, R&D et métiers dans nos **SITES DE PRODUCTION** à travers le monde.
Une amélioration continue de la gestion des ressources naturelles.

Une stratégie omnicanale, avec des **RÉSEAUX COMMERCIAUX** et clients partenaires dans le monde.

UN MODÈLE « GLOCAL » avec des expertises globales partagées et des filiales locales en forte proximité avec leurs marchés.

La stabilité d'**UN ACTIONNARIAT FAMILIAL** contrôlant Savencia Fromage & Dairy, coté en bourse.

Création de valeur



NOTRE STRATÉGIE

Créer de la valeur par la différenciation de spécialité et l'innovation



Retail

Produits fromagers
Beurre, crème, infantile
Charcuterie, produits de la mer
Chocolat GMS, boutiques & E Commerce



Food service

Fromages, beurre, crème, cheese sauces
Chocolat et préparations sucrées



Industrie

Ingrédients laitiers et solutions nutritionnelles
Beurres techniques



Valeur partagée

POUR LES COLLABORATEURS :

une politique RH reconnue avec 14 pays certifiés Top Employer 2022-2023.
Engagement pour l'emploi des jeunes avec 570 contrats d'apprentissage en 2022.
45% de femmes parmi les managers.

POUR LES PRODUCTEURS :

137 jeunes éleveurs laitiers accompagnés avec notre Pack installation. Soutien des producteurs de cacao dans le cadre du plan « Live Long ».

POUR LES CLIENTS :

Savencia 1^{er} force de vente du rayon crèmerie en France en 2022.

POUR LES CONSOMMATEURS :

amélioration nutritionnelle et clean label des produits, accompagnement à une consommation responsable via notre démarche #PositiveFood.

POUR L'ENVIRONNEMENT :

-311 000T Eq CO₂ entre 2010 et 2022 pour notre collecte laitière. Réduction de 12% de nos émissions de GES, scopes 1 & 2, par tonne fabriquée entre 2015 et 2022.

POUR LA SOCIÉTÉ ET LES COMMUNAUTÉS :

nous contribuons au développement des territoires locaux.
62% de nos filiales soutiennent des actions de solidarité.

NOTRE CULTURE

Valeurs : tolérance, courage, honnêteté, loyauté

Principes d'action : subsidiarité, collégialité, autonomie





1 Introduction

SAVENCIA : la RSE au cœur de notre mission

SAVENCIA est un groupe alimentaire familial international. Il déploie une stratégie de création de valeur par la différenciation de ses produits et de ses marques de spécialités.

Avec sa mission « Entreprendre pour bien nourrir l'Homme » et sa démarche RSE Oxygen, le Groupe est engagé à entreprendre durablement, dans le respect des hommes et de la planète.

Un groupe, deux entités :

SAVENCIA Fromage & Dairy est le 12^{ème} groupe laitier mondial et le 5^{ème} fromager. Son offre de fromages, beurres, crèmes, ingrédients laitiers et solutions nutritionnelles répond aux attentes des clients de la grande distribution, du food service et de l'industrie.

SAVENCIA Gourmet est un acteur international du food service premium et de la gastronomie sucrée. Il offre par ailleurs en GMS France des spécialités de charcuterie, produits de la mer et chocolat.

SAVENCIA s'appuie sur des filiales autonomes à taille humaine, en forte proximité avec leurs marchés, ainsi que sur des expertises globales partagées. Ces filiales contribuent au développement local des régions dans lesquelles elles sont implantées et dialoguent régulièrement avec leurs fournisseurs, leurs clients et leurs autres partenaires.

Engagement et adaptation dans un environnement 2022 inédit et perturbé

En 2022, SAVENCIA a su rester agile et pragmatique pour ajuster ses prix de vente dans un contexte d'inflations inédit. SAVENCIA Fromage & Dairy a continué à assurer à ses producteurs partenaires laitiers une des meilleures rémunérations du lait en France. Par ailleurs, l'engagement sans faille des équipes tout au long de l'année 2022 a permis au Groupe :

- d'être de nouveau récompensé par le label Top Employer sur un grand nombre de filiales et au niveau européen ;
- d'améliorer de manière très importante la perception des collaborateurs mondiaux sur leur qualité de vie au travail et leur bien-être. Désormais plus de 30 % des filiales bénéficient du label Great Place To Work ;
- de s'engager avec la 1ère charte pour le Bien-Être Animal en faveur des bovins, ovins et caprins sur le périmètre mondial du Groupe ;
- de poursuivre ses efforts dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à des plans de sobriété énergétique et des investissements importants de rénovation de ses installations ainsi qu'un programme d'accompagnement des éleveurs dans la réduction de leur empreinte environnementale.



Vision et perspectives dans un monde en transition

La complémentarité des métiers du Groupe SAVENCIA (retail, food service et industrie) ainsi que la diversité de ses localisations géographiques lui assurent une résilience face aux différents aléas auxquels il est exposé.

SAVENCIA a pu s'adapter aux risques de son environnement, à la volatilité des matières premières, aux mutations de ses marchés, de ses clients et de ses consommateurs, en renforçant sa compétitivité et son innovation, ainsi que sa collaboration avec ses parties prenantes.

SAVENCIA est un acteur engagé dans l'accompagnement des transitions qui s'imposent dans un contexte de mutations profondes de nos modèles tant économiques que sociétaux et technologiques :

- la transition alimentaire vers une alimentation plus saine et durable. SAVENCIA a l'ambition d'être un acteur majeur de la transition alimentaire avec une offre durable de qualité, répondant aux attentes des consommateurs et à sa vision #PositiveFood : une alimentation diversifiée associant plaisir et santé, avec des produits sains, naturels et peu transformés ;
- la transition écologique dans le contexte du dérèglement climatique et de ses impacts multiples. Le Groupe est engagé à réduire l'impact environnemental de ses activités et à accompagner ses partenaires producteurs dans leur transition agricole ;
- la transformation numérique qui impacte nos métiers et toute notre chaîne de valeur, de l'amont à la distribution ;
- la transition sociétale avec des consommateurs et des collaborateurs en attente d'entreprises plus engagées.



2 Notre démarche RSE

Gouvernance RSE

Afin d'accompagner le déploiement de la démarche Oxygen, le Groupe s'est doté d'une gouvernance structurée, associant tant les dirigeants au plus haut niveau de l'organisation que les équipes Corporate et les filiales.

Au niveau Groupe

- Le Conseil d'Administration SAVENCIA Fromage & Dairy détermine les orientations stratégiques de l'activité et veille à leur mise en œuvre. Le Conseil d'Administration est assisté de Comités spécialisés et met à leur disposition les moyens nécessaires à leur mission, leur assure le concours des différents services concernés et leur donne la faculté de prendre des avis extérieurs. Chacun de ces Comités se réunit plusieurs fois par an et chaque fois que leur avis est jugé nécessaire par le Président du Conseil, le Conseil ou le Président du Comité lui-même. Le Conseil d'Administration a souhaité s'appuyer sur le Comité de la Responsabilité Sociale et Environnementale (CRSE) pour l'examen et le suivi des sujets relatifs à la RSE.
- Le Comité de la Responsabilité Sociale et Environnementale SAVENCIA Fromage & Dairy (CRSE), est composé de membres du Conseil d'Administration et est présidé par un administrateur indépendant. Il a pour mission d'assister le Conseil d'Administration dans l'appréciation des enjeux RSE afin d'anticiper les opportunités, les enjeux et les risques qui y sont associés. Il assiste le Conseil sur les questions d'ordre éthique et les questions relatives à la responsabilité sociale

et environnementale du Groupe qui pourraient se poser aux dirigeants. En 2022, il s'est réuni à 4 reprises et a travaillé sur différentes thématiques telles que par exemple les évolutions réglementaires.

- Le Comité Ethique et Culture Groupe (CECC) est composé du Président du Groupe, du Secrétaire Général, du Président du Comité, du Directeur Financier, du Directeur Juridique, du Directeur des Ressources Humaines et du Directeur de la Conformité. Ce comité est en charge du pilotage des politiques de mise en conformité, notamment en matière de vigilance. Il se réunit *a minima* deux fois par an et à chaque fois que nécessaire en fonction de l'actualité.
- Le Comité d'audit et des risques SAVENCIA Fromage & Dairy (CAR) assiste le Conseil dans ses travaux d'arrêté des comptes et apprécie le processus d'élaboration de l'information financière. Il s'assure également de la pertinence et de l'efficacité des systèmes de contrôles internes et externes.
- Le Comité de Management et des Rémunérations SAVENCIA Fromage & Dairy (CMR) assiste le Conseil d'Administration dans l'application de la politique de Ressources Humaines du Groupe, formule des recommandations sur la nomination ou le renouvellement des administrateurs, des censeurs et des dirigeants mandataires sociaux.
- La Direction RSE du Groupe déploie la démarche Oxygen à travers le monde, élabore et met en œuvre la stratégie Développement Durable, évalue et gère les risques liés aux enjeux environnementaux et sociétaux. La Directrice RSE est membre du Comité Exécutif.

Le Comité Oxygen, créé en 2019, et animé par la Direction RSE. Ce comité regroupe les expertises support dont les Directions Ressources Humaines, Approvisionnements Laitiers, Achats, Nutrition, Qualité, Conformité, Industriel. Il apporte son expertise et assure le suivi des plans d'action.

Au niveau des filiales et des métiers

La Direction RSE a mis en place un réseau de coordinateurs RSE dont le rôle est, au sein de chaque filiale, de faire le lien entre les Comités de Direction filiales, les porteurs des actions RSE et le Comité Oxygen. Ils soutiennent le déploiement des engagements de la démarche Oxygen.

Dans chaque Direction métier, des porteurs opérationnels mettent en œuvre les actions RSE, pilotent l'avancement des feuilles de route afin de garantir l'atteinte des objectifs fixés.

Ce maillage, à tous les niveaux du Groupe, permet de mettre la RSE au cœur des activités de chacun des collaboratrices et collaborateurs du Groupe et de sécuriser l'atteinte des objectifs Oxygen.

Gouvernance des risques et conformité

SAVENCIA est doté d'une Direction de la Gestion des risques et de la Conformité, agissant sous la responsabilité du Directeur de la Conformité. Cette équipe a pour objectif de concevoir, déployer, coordonner et contrôler les actions de mise en conformité à l'échelle du Groupe, dans une approche de maîtrise des risques identifiés.

La Direction de la Conformité s'appuie sur un réseau de Référents Conformité Filiales chargés de coordonner les mesures de conformité au niveau des sociétés locales. Une personne plus spécifiquement en charge du Devoir de Vigilance assure la coordination avec la Direction RSE. Des formations sur ces sujets sont dispensées aux collaborateurs et revêtent un caractère obligatoire.



Analyse de matérialité

SAVENCIA, acteur engagé, a réalisé en 2018 une première consultation de plus de 185 parties prenantes internes et externes à travers le monde : collaborateurs, producteurs, clients, consommateurs, fournisseurs, dirigeants, investisseurs, société civile. À partir de ces travaux, une analyse de matérialité a été élaborée. Cet exercice a permis l'identification et la sélection des enjeux prioritaires pour le Groupe et pour l'ensemble de ses parties prenantes.

En 2021, cette analyse de matérialité a été mise à jour à partir des tendances sociétales et des actualités de notre secteur d'activité. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du Comité Oxygen, par des experts internes regroupant plusieurs fonctions telles que les Ressources Humaines, Achats, Approvisionnements Laitiers, Marketing, Nutrition, Qualité, et Industriel. Certains enjeux ont été réévalués, notamment : changement climatique et décarbonation, bien-être animal et pratiques d'élevage, et gestion de l'eau. Cette analyse de matérialité a été présentée au Comité Exécutif et au Comité de la Responsabilité Sociale et Environnementale.

Les enjeux identifiés à travers cette analyse de matérialité ont été rapprochés des axes constitutifs de notre démarche Oxygen :

- un plaisir sain et responsable
- des filières agricoles durables
- l'empreinte environnementale
- le bien-être de nos collaborateurs

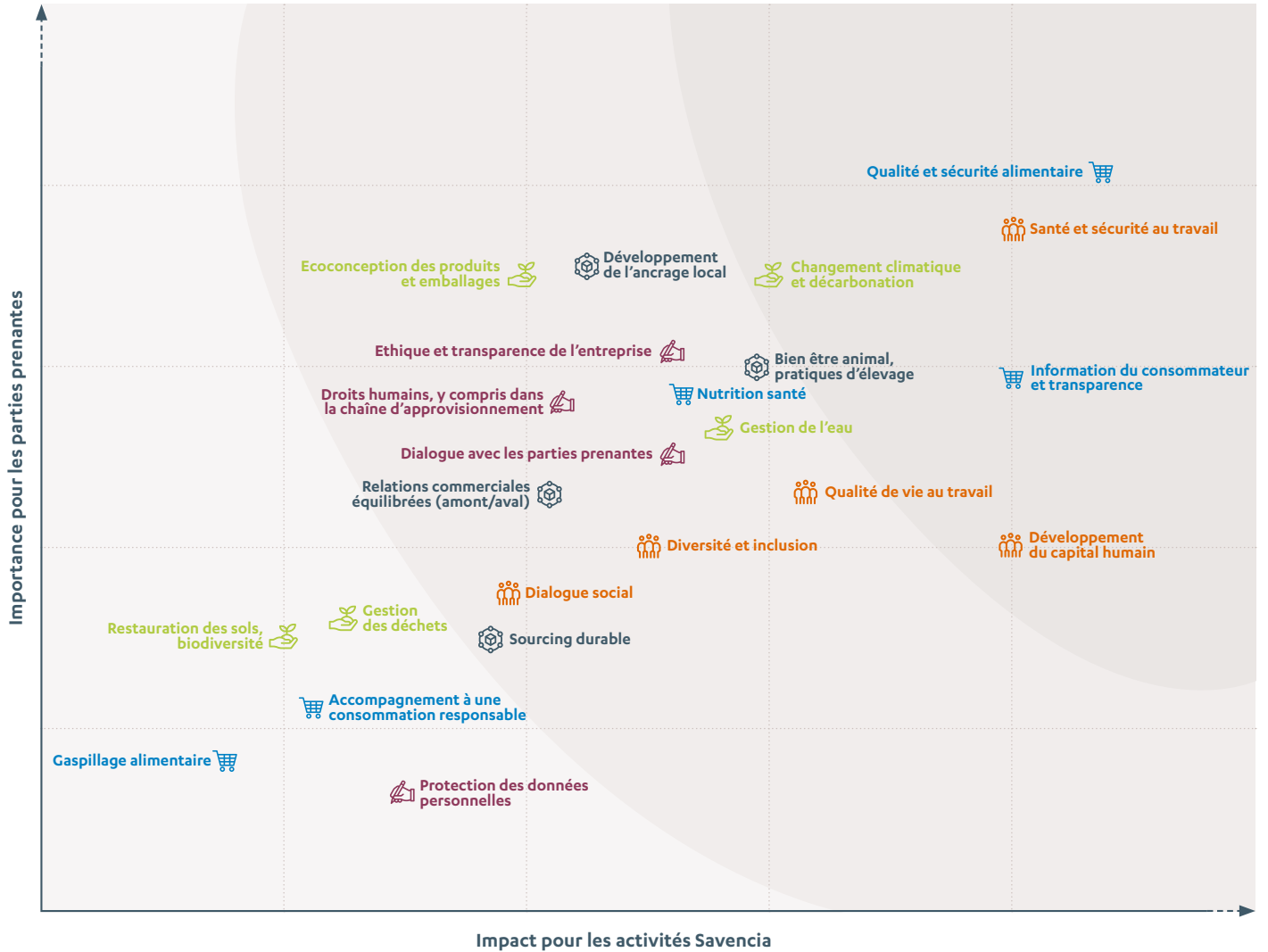
L'adéquation avec la réglementation a également été vérifiée en s'assurant de la couverture des domaines prévus par celle-ci (social, sociétal, environnement, droits humains, lutte contre la corruption, lutte contre l'évasion fiscale) et des autres sujets attendus (changement climatique, économie circulaire et gaspillage alimentaire, précarité, alimentation saine et durable, bien-être animal, actions diversité et handicap, accords collectifs, et activités physiques et sportives).

SAVENCIA a souhaité prioriser certains de ces enjeux et, à ce titre, des indicateurs de performance pertinents au regard de notre secteur d'activité y ont été associés.

Le processus de sélection des principaux enjeux du Groupe SAVENCIA est identique à celui mené en 2021.

SAVENCIA Fromage & Dairy publie de manière volontaire une déclaration de performance extra-financière dans le cadre de la mise en œuvre de la directive européenne. Les données au format de la précédente réglementation « Grenelle II », utiles pour les agences de notation, sont disponibles dans un document spécifique consultable sur le site internet savencia-fromagedairy.com.

Analyse de matérialité, enjeux prioritaires RSE




Plaisir sain et responsable


Filières agricoles durables


Empreinte environnementale


Collaborateurs et Communautés


Éthique et conformité

Nos principaux enjeux

Contribution aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU

Enjeux

Risques

UN PLAISIR SAIN ET RESPONSABLE

- Améliorer la qualité nutritionnelle et la conception de nos produits
- Promouvoir une consommation responsable

- Risque potentiel d'impact sur la santé des consommateurs
- Risque de surconsommation et de gaspillage alimentaire



DES FILIÈRES AGRICOLES DURABLES

- Codévelopper avec nos fournisseurs de matières premières agricoles un approvisionnement plus durable
- Promouvoir des achats responsables

- Risque de mauvaises pratiques d'élevage ou de culture
- Risque d'atteinte aux droits sociaux et environnementaux via la chaîne d'approvisionnement



L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre
- Maîtriser nos ressources en eau
- Optimiser la gestion des déchets
- Développer l'écoconception de nos emballages

- Risque d'impact des activités sur le changement climatique et d'adaptation aux conséquences du changement climatique
- Risque de stress hydrique
- Risque de pollution
- Risque de surproduction de déchets



LE BIEN-ÊTRE DE NOS COLLABORATEURS

- Garantir la sécurité de nos collaborateurs
- Améliorer la qualité de vie au travail
- Développer les compétences
- S'engager en faveur de la diversité et de l'inclusion
- Favoriser l'engagement solidaire des collaborateurs

- Risque d'atteinte à l'intégrité physique et à la santé des collaborateurs
- Risque de détérioration des conditions de vie au travail et d'impact sur le bien-être des collaborateurs
- Risque d'inadéquation des compétences
- Risque de discrimination
- Risque de faible ancrage territorial



ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

- Respect des droits humains
- Lutte contre la corruption
- Lutte contre l'évasion fiscale

- Risque d'atteinte aux droits humains fondamentaux
- Risque de pratiques non-éthiques
- Risque d'atteinte à la réputation du Groupe





3 *Un plaisir sain et responsable*

Améliorer la qualité nutritionnelle et la conception de nos produits 🍌

Enjeu, risque et politique

En accord avec sa vocation « Entreprendre pour bien nourrir l'Homme », le Groupe SAVENCIA a la volonté de contribuer aux objectifs de santé publique en proposant des produits naturels de qualité, alliant plaisir et santé, contribuant ainsi à une alimentation diversifiée, saine et durable.

En réponse aux attentes croissantes des consommateurs en matière d'alimentation et face au risque potentiel d'impact sur leur santé, nous nous engageons à élaborer des produits de qualité peu transformés et les plus naturels possible.

Les équipes proposent et construisent des plans de progrès concrets et ciblés pour améliorer en permanence la qualité nutritionnelle et la conception des produits.

Le déploiement de la Charte de Conception Responsable SAVENCIA élaborée en 2019 s'est poursuivi en 2022.

Les objectifs de cette charte sont de :

- mettre à disposition de toutes les filiales des *guidelines* et des orientations volontaristes pour la conception et la reconception plus durable et responsable de nos produits ;
- fixer des objectifs transversaux ;
- faciliter la phase de diagnostic et structurer les propositions de plans de progrès produits et emballages ;
- partager des méthodes et un vocabulaire communs dans les équipes.

Cette charte est composée de trois parties :

- **Élaboration responsable des produits**
 - assurer la meilleure composition nutritionnelle possible au regard de la qualité organoleptique et de l'usage du produit ;
 - aligner, au maximum possible, la composition nutritionnelle des produits ciblés enfants aux seuils du guide marketing de l'OMS pour les produits destinés aux enfants ;
 - conserver les propriétés nutritionnelles naturelles des matières premières (protéines, calcium et vitamines dans le lait).
- **Écoconception des emballages**

L'ambition du Groupe SAVENCIA est de concevoir des emballages conciliant les fonctionnalités incontournables (contenir et conserver les qualités du produit, protéger le produit des chocs, de la lumière ou des contaminants, stocker, regrouper et transporter le produit) et de s'adapter aux nouveaux usages de consommation, avec un impact environnemental minimum.

Communication et marketing responsables

La communication responsable repose sur plusieurs principes : la transparence dans les réponses apportées aux consommateurs, la sincérité des engagements, l'incitation à bien consommer et la vigilance sur l'impact sociétal et environnemental de la communication. Cette démarche s'applique à l'intégralité des communications de nos marques vers tous les types de cibles (clients, consommateurs, utilisateurs...) et sur tous les supports (emballages, médias, supports imprimés, Publicité sur Lieu de Vente...).

Notre engagement à l'horizon 2025 est de déployer une démarche Clean Label sur 100 % des nouveaux produits vendus sous nos marques. Il s'agit d'une démarche d'amélioration continue de la composition de nos produits basée sur l'amélioration de nos recettes via la suppression de certains additifs et substances controversées.

Actions mises en œuvre et résultats

Un réseau mondial de collaborateurs relais internes a été créé dans l'objectif d'un meilleur déploiement de la démarche #PositiveFood lancée par le Groupe en 2020. Cette démarche défend une transition alimentaire positive et un modèle alimentaire diversifié, avec des portions et fréquences de consommation adaptées à chaque catégorie d'aliment. Il s'agit de promouvoir une alimentation flexitarienne et savoureuse, impactant positivement la société et l'environnement.

Des réunions avec le réseau relais #PositiveFood, les équipes R&D et marketing des filiales sont organisées régulièrement par la Direction Nutrition du Groupe. L'objectif est de les accompagner dans leurs démarches de proposition et de construction de plans de progrès concrets et ciblés pour améliorer en permanence la qualité nutritionnelle et la conception des produits et accompagner au mieux le consommateur vers des comportements de consommation plus sains, raisonnés et responsables.

Le volet Clean Label de la Charte de Conception Responsable SAVENCIA a été mis à jour avec notamment des précisions apportées sur la définition des différents niveaux de Clean Label de la démarche Groupe ainsi que la mise à jour de la liste des additifs qui doit être réduite au maximum.

Un travail d'approfondissement a été mené sur les indicateurs pour permettre un meilleur suivi des plans de progrès. La revue du glossaire a notamment permis de préciser et d'actualiser certains éléments

Le comité de pilotage Oxygen, dédié à l'écoconception des emballages (voir le chapitre Développer l'écoconception de nos emballages) et chargé du suivi de la réalisation de l'objectif défini s'est réuni de manière régulière au cours de l'année.

En 2022, des plans de progrès nutritionnels ont été réalisés par plusieurs marques afin d'optimiser le profil nutritionnel de leurs produits, et notamment :

- réduire le sel :
 - Maroilles Fauquet : réduction de 13 % ;
 - La bûche de Chavroux : -7 % de la teneur en sel.

- réduire le sucre :
 - Molkerei Söbbeke : réduction du sucre de 2 % dans ses principaux produits ;
 - Révillon : réduction de 6 % du sucre sur les authentiques Révillon.
- réduire la matière grasse :
 - Burgo de Arias sans lactose : -15 % de la teneur en matière grasse ;
 - Polenghi : -16 % sur les tranches individuelles cheddar, prato et mozzarella ;
 - Elle & Vire professional : -10 % sur le cream cheese ;
 - NaTurek : réduction de 24 % ;
 - Gollandsky : réduction de 10 %.

Des plans de progrès Clean Label ont également été mis en œuvre notamment sur les marques suivantes :

- Milkaut La Cremería, Biser Proteins 200g, Elle et Vire professionnel Beurre extra sec bio, Medve Yoyo, British cheddar AOP et Montfleuri beurre bio ;
- la crème Fleurette 12 % d'Elle & Vire ainsi que l'ensemble de la gamme de la marque Toni Delaco Junior sont sans additifs ;
- suppression de l'huile de palme dans la gamme pâtisserie fraîche élaborée par la Maison du Chocolat ;
- Villars Maitre Chocolatier : suppression de la lécithine de soja et de l'huile de palme et 14 références de la gamme sont sans additifs ;
- la recette de la pâte à tartiner De Neuville a été retravaillée et est désormais sans additif, Bio et Vegan.

Indicateurs clés de performance

78,8 % des nouveaux produits vendus sous nos marques en 2022 ont engagé une démarche Clean Label.

	2020	2021	2022	Objectif 2025
% de nouveaux produits vendus sous nos marques ayant engagé une démarche Clean Label	51,3 %	57,4 %	78,8 %	100 %

La progression de cet indicateur en 2022 est liée à une meilleure appropriation de la démarche Clean Label par les filiales du fait des précisions apportées sur ce volet dans la charte de conception responsable SAVENCIA.

Promouvoir une consommation responsable

Enjeu, risque et politique

L'accompagnement des consommateurs et de nos collaborateurs vers des comportements de consommation plus raisonnés, outre l'enjeu sociétal qu'il représente, est un objectif du Groupe.

En tant que leader dans le secteur alimentaire et conformément à notre engagement, nous apportons notre contribution aux objectifs de développement durable des Nations unies. Nous veillons à la sécurité alimentaire de nos produits ainsi qu'à leur valeur nutritive. Face aux risques de surconsommation pouvant entraîner surpoids, obésité et autres maladies chroniques, nous souhaitons faire évoluer positivement l'alimentation des populations en accompagnant les consommateurs et les collaborateurs vers des comportements de consommation plus responsables en phase avec les principes d'une alimentation saine et durable.

Un des leviers efficaces dans la construction d'une alimentation équilibrée et diversifiée repose sur la taille de la portion consommée. Le Groupe s'engage à ce que 100 % de ses produits à marque vendus en grande distribution comportent d'ici 2025 un étiquetage nutritionnel à la portion, allant ainsi au-delà des obligations réglementaires locales.

Les recommandations officielles dans différents pays sont basées sur les fréquences de consommation et les tailles de portion pour chaque catégorie d'aliments. Par l'ajout de l'étiquetage nutritionnel à la portion sur l'ensemble de ses marques vendues en grande distribution, le Groupe souhaite fournir une aide au consommateur pour une meilleure compréhension des apports nutritionnels de ses produits. Pour les produits préportionnés, comme les tranches de fromage, ou comportant un repère visuel de portion, comme le carré de chocolat, la taille réelle de l'unité (une ou plusieurs unités) figure sur l'étiquette afin que le consommateur puisse repérer la portion et adopter une consommation raisonnée et avertie.

Pour les produits non préportionnés, la taille de la portion s'approche de la portion recommandée (30 grammes de fromage) ou de la portion habituellement consommée dans le cadre d'un régime alimentaire équilibré (40 grammes de rillettes).

Au-delà de l'étiquetage nutritionnel à la portion, nous utilisons la méthodologie Nudge depuis 2016 pour inciter à une consommation plus saine et plus raisonnée de nos produits, notamment par l'ajout de repères visuels de portion sur le produit et/ou l'emballage.

Afin de limiter le gaspillage alimentaire et de contribuer à la lutte contre la précarité alimentaire, le Groupe SAVENCIA met en œuvre des actions telles que les dons aux Banques Alimentaires ou l'élaboration de formats adaptés aux besoins des consommateurs (portions, barquettes refermables, etc.).

Actions mises en œuvre et résultats

Accompagner les consommateurs et les collaborateurs vers des comportements de consommation plus raisonnés

- En 2022, nous avons poursuivi le déploiement de notre politique nutritionnelle. L'équipe de la Direction Nutrition assiste l'ensemble des marques du Groupe dans leurs démarches d'optimisation nutritionnelle et d'intégration de nos produits au sein d'une alimentation saine et équilibrée.
- Le déploiement de notre démarche #PositiveFood lancée en 2019 qui porte notre engagement pour une alimentation responsable, alliant plaisir et santé, avec des produits naturels ou le moins transformés possible, s'est poursuivi en 2022. Nos plateformes digitales *quiveutdufromage.com*, *j aime-le-fromage.ch*, *ich-liebe-kaese.de* proposent des recettes flexitariennes, pour des repas équilibrés et gourmands. Fin 2022, nous disposons de plus de 630 recettes Positive Food autour des marques majeures du Groupe. Des recettes Nutriscore A ou B ont été proposées par plusieurs marques en France et à l'international : Caprice des Dieux, Bresse Bleu, St Môret, Fol Epi, Ferrari, Holland Master, Le Coq, Tartare, Saint Agur, Chavroux, Camoscio d'Oro, Apetito, Liptov, Pribinaček, Lučina, NaTurek Kortos, Balade, ou bien encore Coraya.
- En tant qu'acteur engagé dans la transition alimentaire, accompagner les consommateurs vers des comportements de consommation plus sains et plus responsables est un des engagements du Groupe SAVENCIA. C'est pourquoi, nous mettons en œuvre des solutions pour faciliter les évolutions de comportements d'achats et de consommation vers des régimes alimentaires flexitariens et savoureux. Ainsi en France, une opération #PositiveFood a été déployée avec l'application JOW pour inciter à la consommation de plats gourmands et équilibrés, riches en légumes de saison, où nos fromages, viennent contribuer, en cœur de repas, à l'équilibre nutritionnel et gustatif de recettes végétariennes. JOW est une application qui facilite le quotidien des consommateurs en mettant à leur disposition des recettes et en leur permettant de générer un panier de courses associé jusqu'à l'acte d'achat. Cinq marques du groupe ont participé à cette opération : Tartare, Elle & Vire, Chavroux, Saint Môret et St Agur. Cette action a permis aux 53 000 utilisateurs JOW d'augmenter le nombre de recettes végétariennes et le pourcentage de fruits et légumes dans leur panier d'achats, avec des recettes gourmandes au fromage.
- L'opération Marmissimo, en partenariat avec Marmiton et Doctissimo, a été menée pour la deuxième année en 2022 avec la diffusion de recettes qui prônent une alimentation variée à la fois saine et gourmande intégrant une portion raisonnée de fromage ainsi que des articles pour éduquer et informer les consommateurs sur les bienfaits nutritionnels naturels des aliments et de nos produits.
- Les actions mises en œuvre dans le cadre de l'Institut for a Positive Food se sont poursuivies avec l'organisation de plusieurs webinaires et supports vidéo (disponibles sur notre page LinkedIn et notre chaîne YouTube) abordant les sujets relatifs à la transition alimentaire, notamment sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'Institut a également continué le déploiement du programme ALISA (ALimentation Saine, durable et Accessible) lancé en 2021 en collaboration avec le Centre de recherche de l'Institut Paul Bocuse et le programme Vivons en Forme (VIF®) et les villes d'Écully (69) et de Meyzieu (69). En lien avec les collectivités locales, ces trois partenaires mutualisent leurs expériences et moyens pour mettre en place le programme d'actions ALISA auprès des personnes de 55 ans et plus. Ce projet collaboratif a pour objectif d'apporter des solutions adaptées aux besoins de ces publics, grâce à une démarche impliquant directement les habitants dès la conception des contenus. A termes, grâce à la formation des encadrants et animateurs de ces villes, des outils et des expériences seront proposés, afin de favoriser une alimentation plaisir, saine et durable, accessible au plus grand nombre. Sur 2022, le programme a été proposé par les deux villes d'Écully et de Meyzieu. Un webinaire dédié au bilan du programme ALISA a été organisé avec les différentes partie-prenantes. Le déploiement du programme continuera sur 2023 avec le recrutement d'autres villes au niveau national en France.

- Notre filiale serbe, Mlekoproduct, a poursuivi le développement de son projet RSE « Biser Nutri Academy » portant la #PositiveFood, qui vise à sensibiliser à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée dans le développement de l'enfant. Avec trois campagnes digitales, 2,4 millions de contacts ont été touchés avec un programme pédagogique sur une alimentation alliant plaisir et santé auprès des enfants.

- Des actions concrètes ont également été menées en 2022 sur les lieux de vente avec des enseignes de distribution dans le cadre de la collaboration avec Consumer Goods Forum (CGF) ainsi que les actions collaboratives au sein du pacte de Transition Alimentaire Carrefour :

- SAVENCIA a intégré le comité de pilotage de la coalition Collaboration for Healthier Lives du CGF pour participer plus activement à la définition et mise en place des actions en faveur du Mieux Manger ;

- des recettes gourmandes et équilibrées, Nutri-Score A ou B, riches en légumes de saison ont été proposées dans le cadre de plusieurs opérations en magasins (les accords gourmands par exemple) dans l'objectif de promouvoir une assiette alliant le plaisir de manger et les recommandations vers une alimentation plus saine et plus durable ;

– une action spécifique a été menée dans le cadre de la promotion d'une alimentation plus végétale avec CGF et Carrefour avec la participation de notre marque Vivre Vert. Cette action, menée en collaboration avec d'autres industriels de l'agroalimentaire, a reçu le prix Sirius Collaboration durable, de l'Institut du commerce. L'impact positif sur le panier d'achat a été démontré par la mesure des ventes, notamment des légumes.

- Le module de formation à la nutrition en e-learning a continué d'être déployé auprès des collaborateurs du Groupe. Il a pour objectif de leur fournir des notions fondamentales de nutrition. Ce parcours pédagogique, composé de cinq modules, a été élaboré par des experts, des nutritionnistes et avec la contribution d'AgroParis Tech. En 2022, 60 % (versus 60 % en 2021) des collaborateurs connectés à la

plateforme Learning@SAVENCIA ont suivi au moins un module de la formation nutrition cette année.

Par ailleurs, notre filiale Fruisec a déployé 4 modules de formation, au plus près du terrain, pour les collaborateurs non connectés à la plateforme e-learning du Groupe.

Lutter contre le gaspillage alimentaire

En tant qu'acteur responsable et conscient des enjeux mondiaux en matière d'accès à l'alimentation et de préservation des ressources, le Groupe SAVENCIA lutte contre le gaspillage alimentaire en mettant en œuvre plusieurs types d'actions afin de :

- sensibiliser les consommateurs :

- SAVENCIA Fromage & Dairy est engagé dans la réduction du gaspillage alimentaire et est signataire du pacte sur les dates de consommation lancé en France par Too Good To Go et soutenu par les ministères de la Transition écologique et solidaire et de l'Agriculture et de l'Alimentation. La marque St Môret a poursuivi son engagement en communiquant sur ses emballages les pictogrammes sur la date de durabilité minimale (DDM) ;

- en 2022, la marque Chavroux a déployé la mention TGTC « Observez, sentez, goûtez » sur l'emballage, pour la pédagogie sur les dates de consommation et l'utilisation des produits afin d'éviter ainsi le gaspillage ;

- De Neuville et La Maison du Chocolat sont également engagées contre le gaspillage alimentaire. Via l'application Too Good To Go, ce sont 4,8 Tonnes de marchandises pour De Neuville et près de 800 pièces de pâtisseries La Maison du Chocolat qui ont ainsi été sauvées ;

- la marque DELACO en Roumanie a mené une campagne 360 avec un volet digital pour proposer des recettes et solutions anti-gaspillage auprès des consommateurs.

- favoriser le don aux associations afin de lutter contre la précarité alimentaire :

- Le Groupe SAVENCIA fait partie des Entreprises solidaires des Banques Alimentaires, et a confirmé son engagement à leurs côtés et sa volonté de lutter contre le gaspillage alimentaire tout en aidant les plus démunis à accéder à des produits de qualité. Plusieurs actions ont été à ce titre réalisées :

- les dons de produits se sont poursuivis et ont pratiquement doublés versus 2021 (+49,5%) ;

- renouvellement du partenariat initié en 2021 dans le cadre de l'opération Paniers solidaires. Une plateforme de collecte virtuelle, *monpaniersolidaire.org*, mise en place par les Banques Alimentaires au moment de la collecte nationale pour ceux qui souhaitent soutenir leur cause sans se rendre en magasin. Le principe est le suivant : le donateur sélectionne un type de panier (étudiant, bébé, famille, etc.) et sous forme d'un don financier

l'offre aux bénéficiaires des Banques Alimentaires. SAVENCIA Fromage & Dairy s'est engagé lors de cette campagne à doubler les dons des consommateurs ;

- dans le cadre du mécénat de compétences proposé au sein de l'entreprise, nos collaborateurs se sont mobilisés aux côtés des Banques Alimentaires pour participer à la collecte nationale de novembre qui a eu lieu dans 8 000 magasins en France ;
 - un chèque de 50 000€ a été remis aux Banques Alimentaires. Il est le résultat des efforts de nos équipes de collaborateurs issues de 25 pays qui se sont mobilisées autour d'un grand défi organisé à l'occasion du Challenge Sécurité et Santé au Travail avec pour objectif de réaliser collectivement le plus grand nombre de pas afin de les transformer en euros. Ce don a permis aux Banques Alimentaires de distribuer l'équivalent de 30 000 repas.
- D'autres associations bénéficient de dons réguliers de nos filiales, et en 2022, 78,6 % des dons réalisés par les sites de production étaient des dons de produits.

Indicateurs clés de performance

- 60,6 % de nos produits à marque vendus en grande distribution comportent en 2022 un étiquetage nutritionnel à la portion.

	2020	2021	2022	Objectif 2025
% de produits à marque vendus en grande distribution comportant un étiquetage nutritionnel à la portion	43,6 %	48,8 %	60,6 %	100 %



4 *Des filières agricoles durables*

Codévelopper avec nos fournisseurs de matières premières agricoles un approvisionnement plus durable

Enjeu, risque et politique

SAVENCIA a choisi de codévelopper avec ses fournisseurs de matières premières agricoles un approvisionnement plus durable et créateur de valeur afin d'assurer la pérennité de la filière laitière et de répondre aux enjeux climatiques et sociétaux de l'écosystème dans lequel il évolue. Le Groupe est centré sur des marques fortes et reconnues, qui nécessitent une matière première irréprochable. Il travaille sur le long terme en partenariat avec ses fournisseurs et veille à entretenir des relations commerciales justes et équilibrées.

Afin de satisfaire les attentes sociétales croissantes de nos consommateurs et conscients de leur responsabilité vis-à-vis de ces enjeux, les équipes en charge des approvisionnements laitiers s'attachent à développer des filières de qualité, respectueuses du bien-être animal, de l'environnement, et valorisant le travail des producteurs

afin d'éviter le risque que de mauvaises pratiques d'élevage ou de culture n'augmentent les impacts de ces activités.

Nos engagements portent sur notre principale matière première stratégique à savoir :

- le lait, avec l'extension de la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage (ou de ses équivalents par pays ou par filière) à l'ensemble de notre collecte laitière dans le monde à fin 2025, le déploiement de la démarche « Production Laitière Durable » auprès de 50 % de nos producteurs laitiers à fin 2025 et la réduction de l'empreinte carbone liée à l'amont laitier ;
- le cacao, avec 90 % de nos achats de fèves de cacao issus de partenariats à long terme avec nos producteurs en 2025 ;
- le porc, avec 90 % d'approvisionnements de filière qualité durable régionale pour les rillettes de porcs en 2025 ;
- des achats responsables pour la majorité de nos autres matières premières agricoles stratégiques d'ici 2025.

Le lait

Actions mises en œuvre et résultats

En 2022, SAVENCIA Fromage & Dairy a acheté 4,8 milliards de litres de lait dans le monde auprès d'exploitations laitières bovines, ovines et caprines.

Dans le cadre du plan Oxygen, les équipes en charge des approvisionnements laitiers se sont fixées deux engagements spécifiques pour des approvisionnements durables et responsables dans le cadre de leur démarche Terroirs de lait :

- codévelopper des approvisionnements laitiers responsables avec nos parties prenantes ;
- sécuriser les volumes de lait durable autour de nos laiteries et améliorer l’empreinte environnementale.

Codévelopper un approvisionnement laitier plus durable

La France représente la plus grande partie de nos approvisionnements laitiers mondiaux et tout le lait que nous transformons dans l’Hexagone est d’origine française.

Le Groupe SAVENCIA soutient une politique d’achat responsable du lait et incite les producteurs à adhérer à une structure collective, soit une coopérative, soit une organisation de producteurs.

En 2022, SAVENCIA Fromage & Dairy a poursuivi sa politique de valorisation de la filière laitière dans le cadre de la loi EGAlim en France.

SAVENCIA Fromage & Dairy est un des groupes fromagers nationaux qui applique les prix du lait parmi les plus élevés et cela depuis plusieurs années. En 2022, nous avons continué à assurer à nos producteurs partenaires laitiers une des meilleures rémunérations du lait en France.

Notre transformation privilégie la proximité : 89 % de notre collecte laitière est réalisée à moins de 70 km de nos laiteries et 67 % à moins de 30 km.

Nous contribuons ainsi à la création de valeur et au dynamisme de nos zones de collecte et de transformation en maintenant notamment des activités et des emplois dans des zones rurales en perte d’attractivité.

Sur le plan de la qualité des conditions de production et d’élevage, le respect de la Charte des Bonnes Pratiques d’Élevage est exigé contractuellement pour tous nos fournisseurs de lait de vache français. Cette exigence est progressivement étendue à l’ensemble de notre collecte laitière dans le monde. En 2022, 86,8 % (versus 85,8 % en 2021) de nos volumes mondiaux répondent déjà à cette charte ou à des standards reconnus comme équivalents par pays ou par filière.

Cette Charte des Bonnes Pratiques d’Élevage s’articule autour de sept chapitres : la traçabilité des animaux, la santé des animaux, l’alimentation des animaux, l’hygiène de la production du lait, la durabilité sociale, l’environnement et le bien-être animal.

La charte a été mise à jour en 2022 pour devenir l’outil de déploiement en élevage de la démarche de responsabilité sociétale de la filière France Terre de Lait. La version 2022 intègre notamment une nouveauté : l’évaluation du bien-être animal des troupeaux laitiers via un diagnostic suivi d’un plan de progrès individuel défini avec le producteur.

Par ailleurs, 24,9 % des volumes collectés dans le monde en 2022 proviennent d’une filière dite différenciée :

- caprine et ovine ;
- sous Appellation d’Origine Protégée (AOP) ;
- issue de l’agriculture biologique ;
- issue d’une alimentation des troupeaux sans OGM (certification VLOG).

En 2022, SAVENCIA Fromage & Dairy s’est mobilisé pour mettre en oeuvre un nouveau cahier des charges du beurre AOP Charentes Poitou et pour accompagner les producteurs dans leur adhésion à ce nouveau référentiel. Deux journées portes ouvertes à destination des éleveurs ont été organisées à la beurrerie Surgères afin de leur donner envie de s’engager.

Les animateurs Ressources Laitières sont en contact quotidien avec les producteurs pour les accompagner dans l’évolution de leurs pratiques. Ils visitent au moins une fois par an les exploitations et apportent un appui technique en fonction des besoins, y compris sur la qualité du lait. De nombreuses actions sont mises en place : réunions, groupes de travail, site internet dédié aux producteurs, journal trimestriel, vidéos, mécénat d’événements...

Afin de participer à l’avenir de la filière et de partager son expertise, SAVENCIA Fromage & Dairy travaille avec tous les acteurs de la chaîne de valeur en France : la Fédération nationale des Industries laitières, l’Association de la Transformation laitière, l’Association nationale des Industries alimentaires ; SAVENCIA Fromage & Dairy siège au sein des conseils d’administration du Centre national interprofessionnel de l’économie laitière (CNIEL - interprofession du lait de vache), de l’Association nationale interprofessionnelle caprine (ANICAP – interprofession du lait de chèvre), de France Brebis Laitière (FBL – interprofession du lait de brebis), et de leurs instances régionales.

A l’échelon international, SAVENCIA Fromage & Dairy est également signataire de la déclaration « Pathways to dairy net zero » et membre actif de la Fédération internationale du lait (FIL - IDF), de la Sustainable Agriculture Initiative (SAI) et du Dairy Sustainability Framework (DSF). Les engagements de SAVENCIA Fromage & Dairy couvrent notamment l’ensemble des critères et éléments fondamentaux du DSF : émissions de gaz à effet de serre, nutriments des sols, déchets, eau, qualité et capacité de rétention des sols, biodiversité, soin des animaux, conditions de travail, développement du marché, économies rurales, qualité et sécurité des produits, respect de la législation locale, droits humains et lutte contre la déforestation.

Sécuriser les volumes de lait durable autour de nos laiteries et améliorer l’empreinte environnementale

La démarche Terroirs de Lait vise à sécuriser les volumes de lait durable autour de nos laiteries et améliorer l’empreinte environnementale en s’appuyant sur la démarche de Production Laitière Durable.

Elle est construite autour de deux axes :

- sécuriser localement l’approvisionnement de lait ;
- réduire de moitié la déprise laitière autour de nos laiteries d’ici 2030.

Afin de déployer cette démarche, nous avons développé en 2022 un programme à destination des producteurs, comprenant des mesures financières et d'accompagnements spécifiques et structuré autour de trois volets :

- accueillir de nouveaux producteurs : 57 producteurs ont ainsi choisi de nous rejoindre en 2022 ;
- Installer les jeunes producteurs en les aidant à démarrer leur activité. Pour assurer la maîtrise de leur projet, les jeunes agriculteurs bénéficient d'un pack « Accompagnement à l'installation » qui leur permet, entre autres, de bénéficier d'une aide financière et d'un engagement contractuel sur la durée. Ce pack comprend également un accompagnement technique : réalisation d'un diagnostic individuel, et programme de formation de 10 jours (management d'exploitation, approche environnementale,...). 137 jeunes agriculteurs ont bénéficié d'un accompagnement à l'installation cette année ;
- fidéliser : au-delà d'assurer une juste rémunération du lait et de soutenir les investissements réalisés sur les exploitations, nous avons mis en place, avec différentes structures partenaires, des programmes d'accompagnement à l'investissement. Ce système permet le soutien de projets menés sur les exploitations, qu'il s'agisse d'investissements en matériels (équipements et cheptels liés à l'atelier laitier) ou immatériels (formations).

Favoriser le bien-être animal

Afin de mieux répondre aux interrogations de ses clients quant aux conditions de production du lait, et de mettre en place une démarche de progrès, le Groupe déploie la démarche Production Laitière Durable auprès des producteurs grâce à un diagnostic et à un plan d'action, mis en place dès 2011 et basé sur dix indicateurs : rentabilité de l'exploitation, gestion durable des ressources en eau, empreinte carbone, bien-être animal, autonomie alimentaire du troupeau, biodiversité, fertilité des sols, qualité de vie du producteur, accès au plein air et santé du troupeau. Ce diagnostic permet d'évaluer l'état des pratiques aussi bien sur les plans économique que social et environnemental.

Après avoir réalisé le diagnostic, l'éleveur construit un plan d'action et le Groupe l'accompagne, notamment avec une proposition de formations répondant aux besoins identifiés, autour de thématiques telles que la santé, la nutrition des vaches, la fertilisation des sols ou encore l'autonomie protéique. En 2022, ce sont près de 400 journées de formation qui ont été dispensées dans ce cadre auprès de nos fournisseurs de lait en France.

Fin 2022, 23,8 % de nos volumes mondiaux proviennent d'exploitations ayant réalisé le diagnostic Production Laitière Durable (versus 21,6 % en 2021).

Afin de renforcer et de communiquer plus largement ses engagements à l'échelle mondiale, l'entreprise avait élaboré en 2021 une Charte pour le Bien-être animal en s'appuyant sur l'expertise de l'ONG internationale Compassion In World Farming (CIWF), spécialiste du bien-être des animaux d'élevage. Quatre enjeux majeurs ont ainsi été définis :

- une alimentation de qualité, durable et locale : s'assurer de la quantité et de la qualité de la nourriture des animaux via les chartes de bonnes pratiques et les audits, recourir à une alimentation de qualité spécifique via les filières différenciées (biologique, sans OGM ou en provenance de zone AOP) ;
- un accès à l'extérieur garanti : favoriser la pratique du pâturage pour les vaches laitières, partout où les conditions climatiques le permettent, objectif de 100 % pour les élevages de brebis dès 2025 ;
- un logement confortable : garantir pour 100 % des élevages de chèvres un couchage sur litière en 2025 et pour 100 % des vaches laitières une place en logette ou une surface minimale de 10 m² par vache en aire paillée intégrale d'ici 2030, éliminer la pratique des vaches à l'attache d'ici 2030, réduire la durée du logement des veaux en cases individuelles à huit semaines maximum ;
- une meilleure prise en compte de la santé : communiquer pour un usage raisonné des traitements antibiotiques, prendre en charge la douleur des jeunes bovins pendant l'ébourgeonnage, interdire l'écornage adulte d'ici 2030 sur l'ensemble de nos zones de collecte.

Ces indicateurs sont basés sur la méthode Welfare Quality® et portés en France par l'outil Filière Boviwel qui permet d'évaluer les cinq grandes libertés fondamentales de l'animal, à savoir : ne pas souffrir de faim ou de soif, ne pas souffrir d'inconfort, ne pas souffrir de douleurs, de blessures et de maladies, pouvoir exprimer les comportements naturels à l'espèce, et ne pas éprouver de peur ou de détresse.

En 2022, 61,5 % des collaborateurs Approvisionnements Laitiers des sites de SAVENCIA ont été formés sur le bien-être animal. Ils seront ensuite amenés à réaliser, au niveau mondial, les audits des élevages à partir de référentiels reconnus et à définir conjointement des plans d'action avec les éleveurs. Des audits ont été initiés dès cette année et continueront à être déployés progressivement sur les trois prochaines années.

Améliorer l'empreinte environnementale de notre collecte laitière

L'amélioration du bien-être animal, de par l'alimentation ou bien encore les conditions de vie ont un impact favorable sur la réduction de l'empreinte environnementale de l'amont laitier. La réduction des gaz à effet de serre est un sujet dont le Groupe SAVENCIA s'est emparé depuis plus de 10 ans et qu'il met en œuvre au travers de sa démarche Production Laitière Durable.

Nous avons en 2021 procédé au calcul des émissions liées à l'amont laitier produit sur nos zones de collecte en France et à l'international. Les émissions de lait lié à l'amont laitier représentaient une part significative de l'empreinte carbone du « scope 3 » du Groupe, caractéristique commune à l'ensemble du secteur agroalimentaire.

L'année 2022 a représenté une accélération dans le déploiement des actions au sein des exploitations laitières avec la définition de plans d'actions pertinents ainsi que l'accompagnement technique et financier de la transition et des innovations. Nous avons d'ailleurs dépassé dès cette année l'objectif fixé avec une réduction de 311 000 Teq CO₂ en 2022 versus un objectif de - 300 000 Teq CO₂ à horizon 2025.

SAVENCIA Fromage & Dairy a mis en place au cours de l'année un partenariat pour tester des compléments alimentaires qui permettraient de réduire les émissions de méthane des vaches. Une vingtaine d'exploitations volontaires ont ainsi été identifiées sur nos zones de collecte en France et en Pologne pour un lancement du test en 2023.

Nous agissons également sur l'amélioration de l'empreinte carbone de notre collecte laitière en matière de transports :

- nos flottes de collecte de lait sont engagées dans la démarche « Objectif CO₂, les transporteurs s'engagent » certifiée par l'Ademe et nos conducteurs sont régulièrement formés à l'écoconduite. En 2022, nous avons également validé notre engagement dans la démarche Ademe « FRET 21, les chargeurs s'engagent » pour notre flotte de collecte de lait ;
- notre flotte de transports inter-usines Normandie Bretagne Transports est labellisée « Objectif CO₂ », reconnaissance d'un niveau de performance énergétique et environnementale élevé ;
- des carburants alternatifs sont déployés sur notre flotte, notamment avec des camions alimentés en BioGNV. Pour l'un de nos véhicules, ce biogaz est issu d'un partenariat établi avec un agriculteur méthaniseur local dans l'objectif de construire une économie circulaire et de réduire l'impact environnemental. Des essais avec des camions alimentés en biocarburant et biogazole de synthèse ont été effectués au cours de l'année 2022 ;
- en France, nous incitons activement nos prestataires de transport de matières laitières à se tourner vers des carburants alternatifs. En 2022, nous avons consulté et référencé plusieurs fournisseurs afin de construire une offre à des tarifs préférentiels.

Indicateurs clés de performance

	2020	2021	2022	Objectif 2025
Étendre la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage dans le monde (% volume lait collecté)	83,1 %	85,8 %	86,8 %	100 %
Déployer le Diagnostic Production Laitière Durable (% volume lait collecté*)	19,2 %	21,6 %	23,8 %	50 %

* Le volume de laits collectés avec déploiement du diagnostic est estimé sur la base d'un volume moyen de laits collectés par exploitation sur le périmètre concerné (avec approvisionnement en lait contractuel de la Compagnie des Fromages & RichesMonts – CF&R – à hauteur de 37 %).

	2020	2021	2022	Objectif 2025
% de collaborateurs Approvisionnements Laitiers des sites SAVENCIA formés sur le bien-être animal	ND*	ND*	61,5 %	100 %

* Information non disponible. Indicateur créé en 2022.

	2020	2021	2022	Objectif 2025
Réduire l'empreinte carbone de notre collecte laitière (volume de laits collectés, en tonnes équiv. CO ₂ cumulées versus 2010 en France)	-252 000	-282 000	-311 000	-300 000

Le Cacao

Notre engagement : 90 % de nos achats de fèves de cacao issus de partenariats à long terme avec nos producteurs en 2025.

Actions mises en œuvre et résultats

Le Groupe, à travers ses partenariats, s'engage à préserver les cacaos aromatiques et à soutenir les communautés de producteurs.

- Notre filiale Valrhona, via le plan Live long cacao mis en œuvre en 2015, soutient le développement des organisations de producteurs et participe à l'amélioration des conditions de vie des communautés.

Les partenariats réalisés fixent un cadre de collaboration transversale depuis la qualité des cacaos à la valorisation des terroirs. En 2022, la durée moyenne de l'ensemble des partenariats de Valrhona est de 8,5 ans.

Cette implication se traduit notamment par la mise en place de projets aux bénéfices des communautés qui vivent pour la plupart dans des zones rurales, parfois isolées qui ne disposent pas toujours d'infrastructures, notamment en faveur de l'éducation ou de l'accès à l'eau potable :

– à São Tomé, Valrhona a participé à l'approvisionnement en eau potable de la fontaine de Ferreiro Governo : 224 habitants de la communauté bénéficient à présent de cette eau potable ;

– en Côte d'Ivoire, à Dibobly, les 15 000 habitants rencontrent des difficultés récurrentes pour s'approvisionner en eau potable. Chaque année au cours de la saison sèche les puits se tarissent. Les familles sont contraintes de parcourir plusieurs kilomètres à pied pour accéder à l'eau. En 2022, un château d'eau incluant le forage d'un puit, la mise en place d'une pompe et la construction de trois fontaines publiques ont été mis en service : aujourd'hui 10 000 litres d'eau sont distribués en saison sèche ;

– depuis le lancement de notre programme d'accès à l'éducation en 2018, ce sont plus de 2 500 enfants qui ont maintenant accès à de bonnes conditions d'éducation. Au Ghana, le collège de Pieso, par exemple, sera inauguré en début d'année prochaine. Les 145 collégiens qui étudiaient auparavant dans un bâtiment délabré dont le toit menaçait de s'effondrer, bénéficieront d'une salle informatique équipée d'ordinateurs et d'un bloc sanitaire alimenté par un puit.

La traçabilité des approvisionnements est un élément essentiel afin de maîtriser la qualité des fèves. Depuis 2021, 100 % des approvisionnements de Valrhona en fèves sont traçables jusqu'au producteur.

📌 Villars, notre filiale suisse poursuit son engagement au sein de la Plate-forme suisse du cacao durable qui vise à ce que d'ici 2025, au moins 80% de ses approvisionnements en cacao soient issus de filières durables.

- La part de matières premières issues du cacao (fèves, masse de cacao et beurre de cacao) certifié UTZ (Rain Forest alliance) est en forte augmentation puisqu'elle atteint, en 2022, 75.3% (versus 46,0 % en 2021).
- La traçabilité jusqu'à la plantation ou la coopérative s'est également fortement développée et représente en 2022 76% des approvisionnements en fèves de cacao, (versus 51% en 2021).
- Les autres matières premières principales constituant le chocolat suisse, que sont le lait et le sucre, sont sourcées localement en Suisse.

Indicateurs clés de performance

Nous avons, depuis 2021, atteint notre objectif puisque 100% de nos achats de fèves de cacao sont issus de partenariats à long terme.

	2020	2021	2022	Objectif 2025
% de nos achats de cacao issus de partenariats à long terme	98,0 %	100 %	100 %	100 %

Le Porc

Notre engagement : 90 % d'approvisionnements de filière qualité durable régionale pour les rillettes de porc, en 2025.

Actions mises en œuvre et résultats

- 📌 Bordeau Chesnel développe des partenariats de confiance pour une filière plus durable, en travaillant main dans la main directement avec les éleveurs, pour les accompagner vers des modèles d'élevages plus vertueux à travers :
 - la garantie d'une meilleure rémunération, en moyenne 20 % supérieure au cours moyen du porc, et bien au-delà pour les élevages les plus vertueux ;
 - une alimentation maîtrisée avec des graines de céréales 100 % françaises, contenant au minimum 20 % d'orge ;
 - la mise en place de mesures d'hygiène préventives afin de réduire au maximum le recours aux antibiotiques ;
 - un encouragement financier pour déployer des modèles d'élevage plus respectueux du bien-être animal, comme l'élevage sur paille ou la « maternité liberté » ;
 - un accompagnement pour réduire leur impact environnemental, avec la mise en place d'un outil de mesure et de suivi de leur empreinte environnementale.

📌 A travers la référence les Rillettes du Mans engagées, lancée l'année dernière, Bordeau Chesnel s'engage pour l'amélioration de la filière porcine vers des pratiques d'élevage plus vertueuses. En 2021, cet engagement s'était traduit par la création d'un élevage responsable, conçu spécifiquement pour cette nouvelle référence, et développé

en partenariat avec deux jeunes éleveurs bretons et le soutien de Cooperl (Coopérative agricole et agroalimentaire du Grand Ouest).

- 📌 Bordeau Chesnel s'engage également en :
 - garantissant une juste rémunération des éleveurs et qui évolue proportionnellement au coût des céréales ;
 - achetant 100 % de la production de porcs de ce nouveau modèle d'élevage pendant au moins cinq ans ;
 - reversant, pour chaque pot acheté, 8 centimes d'euros à un fonds de soutien qui aidera à financer les projets visant à améliorer le bien-être animal ou réduire l'impact environnemental, des éleveurs engagés dans la démarche « Nos Valeurs Partagées ». L'objectif : récolter 25 000 euros, pour contribuer au financement de trois projets d'amélioration.

En 2022, le fonds de soutien a permis d'aider à financer trois projets d'amélioration du bien-être animal ou de l'impact environnemental. 25 000 € ont ainsi été collectés et ont été répartis en avril 2022 entre 3 jeunes éleveurs. Le projet qui a remporté la première place est la construction d'un bâtiment de maternité sur paille qui permet aux truies de rester 100% du temps en liberté, de retrouver au maximum les conditions du plein air, sans subir les aléas climatiques.

Indicateurs clés de performance

En 2022, près de 190 éleveurs sont engagés avec Bordeau Chesnel dans ce partenariat pour une filière porcine durable. Le déploiement de ce programme va se poursuivre progressivement jusqu'en 2025.

	2020	2021	2022	Objectif 2025
% d'approvisionnements de filière qualité durable régionale pour les rillettes de porcs	30,2 %	40,0 %	60,0 %	90 %

Le Poisson

Notre engagement : des achats responsables pour la majorité de nos autres matières premières agricoles stratégiques d'ici 2025.

Actions mises en œuvre et résultats

- 📌 Depuis fin 2018, Coraya a fait le choix de s'approvisionner, pour ses bâtonnets de surimi, exclusivement en poissons issus d'une pêche durable. Ces approvisionnements sont contrôlés par un organisme indépendant, garantissant le recours à des pratiques de pêche respectueuses des fonds marins, de l'environnement, des ressources en poisson et des stocks des espèces.
- 📌 Depuis 2021, Coraya n'utilise pas d'oeufs issus de poules élevées en cage, conformément à ses engagements pour lesquels la marque s'était vu décerner en 2020 par Compassion In World Farming (CIWF) le prix de « l'OEuf d'Or ».

Indicateurs clés de performance

En 2022, 100 % des poissons de la gamme de surimi Coraya sont issus d'une pêche durable, contrôlée par un organisme indépendant, allant ainsi au-delà de l'engagement pris.

	2020	2021	2022	Objectif 2025
% des poissons de la gamme surimi Coraya issus d'une pêche durable	100 %	100 %	100 %	100 %

Indicateurs clés de performance

Cette démarche a été lancée en 2021. En 2022, 73,0 % de nos approvisionnements sont issus d'une filière poulet responsable.

	2020	2021	2022
% de nos approvisionnements issus d'une filière poulet responsable	ND*	39,0 %	73,0 %

* Indicateur créé en 2021.

Le Poulet

Notre engagement : des achats responsables pour la majorité de nos autres matières premières agricoles stratégiques, d'ici 2025.

Actions mises en œuvre et résultats

Bordeau Chesnel privilégie un approvisionnement local : les élevages de poulet sont normalement 100 % français et situés principalement dans le Grand Ouest (Pays de Loire, Normandie et Bretagne). Cependant, en 2022, compte tenu de l'épidémie de grippe aviaire, une petite part des approvisionnements a été élargie à l'ensemble des territoires de l'Union européenne.

La démarche « Nos Valeurs Partagées » déployée depuis 2021 sur la filière poulet a pour objectif de créer un engagement durable avec des producteurs locaux et les partenaires de Bordeaux Chesnel pour :

- garantir un juste niveau de rémunération aux éleveurs, en prenant en compte les coûts de production et en promettant une visibilité sur le long terme grâce à un système de contractualisation ;
- maîtriser l'alimentation des animaux : à base de graines de céréales 100 % françaises et une alimentation 100 % végétale, minérale et vitaminique ;
- progresser sur les pratiques d'élevage en améliorant le bien-être animal. À ce titre plusieurs actions sont déjà mises en œuvre :
 - l'accès à la lumière naturelle ;
 - l'aménagement des poulaillers avec des perchoirs et des pierres à picorer pour faciliter l'expression des comportements naturels ;
 - l'augmentation de l'espace disponible pour les animaux ;
- mettre en place un plan de progrès environnemental qui s'appuie notamment sur plusieurs leviers : intégration paysagère des bâtiments, production d'énergie à la ferme par panneaux solaires, méthanisation des déchets par exemple, production d'engrais naturels via l'élevage, pour nourrir les cultures.

Agir en faveur de la biodiversité

La préservation de la biodiversité est une nécessité pour le développement d'un modèle agricole durable et respectueux de la planète. Dans le cadre de notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise et du développement de filières agricoles durables, nous nous attachons à préserver la biodiversité et à favoriser son développement.

La biodiversité est source de valeur ajoutée pour nos écosystèmes et les agriculteurs, nos fournisseurs de lait. Ces derniers jouent par leurs activités un rôle majeur pour la préserver. Il s'agit d'un des leviers d'amélioration identifiés dans notre diagnostic de Production Laitière Durable, proposé à l'ensemble de nos fournisseurs de lait, mesuré à partir de l'indicateur développé par le Centre d'étude et de recherche sur l'économie et l'organisation des productions animales (Céréopa). Cet indicateur est défini sur la base de la part des prairies permanentes sur l'exploitation, des surfaces d'intérêt écologique (arbres, haies, plans d'eau et fossés) et également de la diversité des espèces animales et végétales sur l'exploitation. Une fois ce diagnostic réalisé, des solutions sont proposées aux producteurs pour :

- préserver la fertilité des sols ;
- sauvegarder le milieu naturel ;
- adopter des pratiques favorables sur les cultures.

SAVENCIA s'engage à favoriser les actions collectives menées contre la déforestation liée à la production de soja en Amérique du Sud. Le Groupe est engagé depuis juillet 2022 dans la démarche Duralim et contribue ainsi à la mise en œuvre d'actions collectives pour atteindre un objectif de non-déforestation (2025).

De nombreuses actions en faveur de la biodiversité ont par ailleurs été développées sur nos sites en 2022 :

- une Zone de Dispersion Végétalisée (ZDV) a été mise en service en mars 2022 sur le site de Grand'Ouche, à Réparsac (16). Il s'agit d'un espace aménagé, implanté sur le terrain de la station d'épuration de l'usine. La ZDV a bénéficié d'un financement à hauteur de 40 % par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Elle est composée de 3 bassins végétalisés successifs dans lesquels l'eau s'écoule. Dans chacun des bassins, plusieurs phénomènes se produisent : l'évaporation naturelle de toute surface d'eau - l'infiltration dans le sol - la consommation de l'eau par les végétaux pour leur métabolisme et leur croissance et l'épuration de l'eau par absorption des micropolluants par les végétaux. Les espèces végétales implantées ont été choisies pour

leur grande capacité à absorber et épurer l'eau, il s'agit de roseaux, de saules et d'herbe. Les habitats humides ainsi créés constituent un environnement propice au développement de la biodiversité locale ;

- à Saint-Brice-en Coglès (35), des collaborateurs volontaires d'Armor Protéines, ont implanté sur le site un verger conservatoire afin de préserver des espèces anciennes. Ce sont ainsi plus d'une vingtaine d'arbres fruitiers qui ont été plantés, des pommiers, bien sûr, mais aussi des cerisiers et des pruniers ;

- le site de CF&R à Vigneules (55) a développé plusieurs actions :
 - une convention d'éco-pâturage entre la fromagerie et un éleveur local d'ovins a été mise en place. Une parcelle a été mise à disposition de l'éleveur afin qu'il puisse y installer ses moutons. Une fois que l'herbe n'est plus assez haute et nutritive, ils sont déplacés vers une autre parcelle en attendant une nouvelle pousse. Cette initiative permet de développer la biodiversité, mais également de réduire l'impact environnemental avec pour objectif la fertilisation naturelle des sols ;
 - dans le cadre du projet de la Trame Verte et Bleue de la communauté de commune de Vigneules, qui consiste à créer ou restaurer des corridors écologiques, la haie autour du site a été enrichie de 312 plants supplémentaires. Il s'agit d'un projet mené en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Lorraine ;
 - une grainothèque, un espace d'échanges de graines de fleurs, de légumes et de fruits, basé sur le troc et le don. La grainothèque se remplit et se vide selon les graines prises ou déposées par les collaborateurs.

- Aux Etats-Unis, les collaborateurs de nos filiales SAVENCIA Cheese USA et Advanced Food Products ont planté sur le site 30 chênes et érables au cours de la journée « Family Day » qui leur était dédiée.

- Au Danemark, les équipes de notre filiale commerciale, BC Nordics ont procédé au nettoyage des plages au nord du Sjællands.

- En Argentine, notre filiale s'est associée à ses producteurs de lait afin de planter plus de 1400 arbres dans les fermes. Des collaborateurs bénévoles ont participé à cette opération.

- Notre marque Coraya s'engage également pour la préservation des milieux marins avec :
 - un surimi élaboré à partir de poissons sauvages issus d'une pêche responsable, à savoir une pêche en pleine mer, respectant les quotas, les saisons de pêche, les habitats et les écosystèmes marins ;
 - l'organisation, pour la neuvième année consécutive, d'une journée de nettoyage des plages à Utah Beach en Normandie. Bilan : près de 2 m3 de déchets ramassés par une quarantaine de collaborateurs volontaires et une dizaine de kilomètres de plages nettoyées ;
 - le développement d'un partenariat avec l'association Un océan de vie, qui agit pour la protection des océans via une opération promotionnelle sur une partie des produits avec 10 centimes reversés à l'association pour chaque produit acheté ; l'organisation d'une opération de nettoyage des plages et des fonds marins dans la baie des Catalans.

La préservation des zones forestières, combinée à la promotion de bonnes pratiques agricoles, constituent des axes déterminants pour les prochaines décennies notamment dans la réduction de l'impact carbone et la protection de la biodiversité.

A Haïti, suite aux résultats et impacts positifs constatés lors du précédent projet, nous avons décidé en 2022, avec notre partenaire Haïtien la Feccano (Fédération des coopératives cacaoyères du nord) et l'ONG française AVSF (Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières), de relancer un nouveau projet triennal jusqu'en 2024. L'objectif de ce nouveau projet est de régénérer les jardins créoles de producteurs partenaires afin de démontrer qu'une cacao culture écologique et rentable est possible. Les producteurs bénéficiaires du projet participent à des diagnostics individualisés de leurs parcelles, qui déterminent ensuite les actions à entreprendre pour dynamiser les productions. La taille, le greffage, la replantation pour le cacao par exemple, la formation sur la fabrication de fertilisants naturels, ou encore l'introduction de cultures vivrières comme le taro et l'igname font partie des solutions mises en oeuvre. Ces actions permettent de diversifier les sources de revenus, d'améliorer la sécurité alimentaire et participent à la préservation de la biodiversité.

Le projet ambitionne également de synthétiser ces approches et de les diffuser à l'échelle nationale afin qu'un maximum de familles puisse mettre en oeuvre ces actions au sein de leurs parcelles. En 2022, 89 nouveaux producteurs ont participé à ce projet et 31 d'entre eux ont déjà régénéré leurs parcelles. Les impacts sont déjà visibles :

- les revenus ont doublé sur certaines parcelles grâce à la plantation d'arbres fruitiers et forestiers, de plants de cacao, de bananes, d'ignames ou bien encore de racines de gingembre ;
- les parcelles ont mieux résisté aux aléas climatiques ;
- les rendements cacao ont été améliorés de plus de 80 % passant de 250 à 450 kg/hectare.

- Des projets d'agroforesterie, ayant un impact direct sur la protection de la biodiversité, sont également soutenus par le Groupe à travers son Fonds de dotation Bien nourrir l'Homme, par exemple :

- l'Ecole du Bayon, à Siem Reap au Cambodge, a développé une formation professionnelle en agroécologie à destination des jeunes dans l'objectif qu'ils deviennent de véritables praticiens de l'agroécologie et qu'ils sachent mobiliser les principes et les processus écologiques des écosystèmes de manière plus durable. A l'issue de cette formation, les étudiants doivent être capables de maîtriser plusieurs compétences telles que la gestion de petites exploitations productives, la vente de leurs produits biologiques sur le marché local, ou bien encore la connaissance des systèmes agricoles et alimentaires. En 2022, 16 jeunes issus des régions défavorisées du Nord du Cambodge ont ainsi été formés. Tous les étudiants de cette promotion ont, à la suite de cette formation, trouvé un emploi leur permettant de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles ;

- à Madagascar, l'association Naturevolution à travers son projet « graines de changement » s'associe aux communautés locales pour garantir leur sécurité alimentaire tout en préservant la biodiversité dans les forêts du Makay. En effet, l'île de Madagascar est d'une richesse biologique exceptionnelle mais malheureusement, sa

Valrhona, entreprise B Corp®, promeut une cacao-culture productive, plus économe en intrants et plus respectueuse pour l'environnement.

couverture forestière ayant en grande majorité disparue, cette biodiversité unique ne se retrouve plus aujourd’hui que dans de rares milieux encore préservés tels que le Makay, un spectaculaire massif de grès ruiforme devenu un véritable coffre-fort de la nature. L’installation temporaire, mais de plus en plus durable et régulière de groupes de villageois dans les forêts du Makay, déboisant des parcelles entières et prélevant lémuriers, tubercules, palmiers et bois de chauffe, constitue aujourd’hui le plus grave impact sur les habitats naturels sensibles et la biodiversité unique de cette région. A travers son projet de potagers écoles, Naturevolution, sensibilise les communautés locales à l’agroécologie, à la culture, la cuisine et à la consommation de nouveaux légumes plus résilients et poussant quand le riz vient à manquer. Elles sont également formées à une nouvelle technique de riziculture offrant de meilleurs rendements et moins consommatrices en eau. Des greniers communautaires sont également installés afin de maîtriser les stocks tout au long de l’année et de réguler le cours du riz. Les produits des potagers alimentent enfin les cantines scolaires favorisant ainsi la scolarisation.

Promouvoir des achats responsables

Enjeu, risque et politique

Le Groupe, dans le cadre de l’adoption par le législateur des lois Sapin II et Devoir de Vigilance, a renforcé les dispositifs déjà mis en œuvre afin d’assurer le pilotage des achats dans le respect des obligations relatives à la lutte contre le travail dissimulé, à la transparence, à la prévention de la corruption et à la prévention des atteintes aux droits humains et environnementaux.

Le Groupe SAVENCIA développe ainsi des collaborations de long terme avec ses principaux fournisseurs, inscrivant ses relations dans une dynamique de progrès partagée afin de promouvoir des achats responsables, répondre aux différents enjeux sociétaux, et prévenir le risque d’atteinte aux droits sociaux et environnementaux causés par la chaîne d’approvisionnement.

Les fournisseurs du Groupe sont sélectionnés sur des critères de qualité, de sécurité, de service, de compétitivité et sur leur capacité d’accompagnement durable.

Depuis 2010, une Charte Achats Durables et Solidaires est soumise aux fournisseurs majeurs pour signature. Cette charte a été établie en cohérence avec la Charte Éthique du Groupe et selon la Charte des Bonnes Pratiques d’Achats établie sous la tutelle du ministère de l’Économie, des Finances, de l’Industrie, de la Concurrence et de la Médiation nationale, dont le Groupe est signataire depuis le 10 janvier 2012. Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Charte des Achats Durables et Solidaires, complétée par la Charte Groupe contre la Corruption et le Trafic d’influence nouvellement publiée, a été renommée Charte Achats Responsables.

L’évaluation des risques RSE fournisseurs est établie via le processus d’évaluation EcoVadis, engagé depuis 2010.

Les quatre domaines d’évaluation sont : environnement, social, éthique et corruption, relations fournisseurs et chaîne d’approvisionnement.

Le Groupe s’engage à développer des achats responsables auprès de ses fournisseurs, hors matières premières agricoles, via la Charte Groupe des Achats Responsables et les évaluations EcoVadis. Leur déploiement s’opère par vagues successives avec un suivi du taux de couverture.

En 2025, 80 % des dépenses externes du Groupe pilotées par l’organisation Achats et réalisées avec les fournisseurs majeurs (dont la dépense annuelle du Groupe est supérieure à 1 million d’euros) seront couvertes (hors achats matières premières agricoles).

Actions mises en œuvre et résultats

- La Direction Achats Groupe a procédé à trois campagnes d’évaluation EcoVadis en 2022. Un rappel des objectifs de déploiement et un point à date sont réalisés et communiqués semestriellement aux acheteurs Groupe.
- En 2022, trois filiales ont fait l’objet d’une évaluation EcoVadis et ont été récompensées pour leurs performances RSE ; Sodilac a reçu la médaille Platinum, Corman la médaille d’Or et Fruisec la médaille d’Argent.

Indicateurs clés de performance

	2020	2021	2022	Objectif 2025
% des dépenses externes du Groupe pilotées par l’organisation Achats et réalisées avec les fournisseurs majeurs* par la Charte Achats Responsables	63,2 %	68,6 %	66,8 %	80 %
% des dépenses externes du Groupe pilotées par l’organisation Achats et réalisées avec les fournisseurs majeurs* par les évaluations EcoVadis	68,7 %	71,5 %	75,7 %	80 %

* Hors Japon, Inde, Ukraine, Serbie, Roumanie, Pologne et Russie dont les dépenses d’achats ne peuvent être consolidées automatiquement à date.

Au 31 décembre 2022, plus de 1045 Chartes Achats Responsables ont été signées, couvrant 66,8 % des dépenses du Groupe pilotées par l’organisation Achats et réalisées avec les fournisseurs majeurs (dont la dépense annuelle avec le Groupe est supérieure à 1 million d’euros)* hors matières premières agricoles.

L’évaluation des risques RSE, via EcoVadis, a été réalisée pour 672 fournisseurs. Les évaluations EcoVadis couvrent 75,7 % des dépenses du Groupe pilotées par l’organisation Achats et réalisées avec les fournisseurs majeurs (dont la dépense annuelle avec le Groupe est supérieure à 1 million d’euros)* hors matières premières agricoles. La note moyenne obtenue est de 53,9/100 (versus 44,8/100 en moyenne sur le panel Food & Beverage EcoVadis).



5 *L'empreinte environnementale*

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre

Enjeu, risque et politique

Conscient des enjeux mondiaux relatifs aux émissions de gaz à effet de serre, de la nécessité de lutter contre le changement climatique et ses conséquences pour la Société, le Groupe veille à réduire l'empreinte environnementale de ses activités afin de limiter le risque d'impact sur le changement climatique et de s'adapter à ses conséquences.

Les différents programmes engagés se poursuivent dans le cadre du plan Oxygen.

De nombreux référentiels internes thématiques, appelés Guides des bonnes pratiques, viennent compléter le dispositif. Ils permettent aux sites de production d'optimiser les procédés et de rendre les installations de plus en plus performantes. Les expériences réussies sont partagées afin de les démultiplier au mieux sur l'ensemble des sites du Groupe.

Un référentiel interne spécifique, le Guide RSE volet industriel reprend l'ensemble des thématiques devant être traitées dans ce cadre et précise les domaines d'action. Ce document est mis à disposition de l'ensemble des acteurs concernés par la Direction des Opérations.

Au niveau central, des équipes dédiées suivent et accompagnent les sites conformément à la politique globale mise en œuvre au travers du plan Oxygen. Des référents environnement sont chargés de l'animation de la démarche et du pilotage des actions au niveau local.

Afin de s'adapter aux conséquences du changement climatique sur ses activités, le Groupe a fait réaliser par un cabinet spécialisé une analyse des risques climatiques afin d'identifier ses principales zones de vulnérabilité.

Le Groupe SAVENCIA s'engage :

- à diminuer l'impact environnemental de ses activités avec une réduction, à la tonne produite, de 20 % d'ici 2025 (versus 2015) des émissions de gaz à effet de serre de production et de transport ;
- à augmenter la part des énergies renouvelables ;
- à réduire l'empreinte carbone du volume de lait collecté de 300 000 tonnes équivalent CO₂ d'ici 2025 (versus 2010).

Actions mises en œuvre et résultats

Réduction des consommations d'énergies et décarbonation

En 2022, SAVENCIA Fromage & Dairy s'est engagé auprès de Science Based Target Initiative afin d'aligner nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre avec l'Accord de Paris sur l'ensemble de notre chaîne de valeur et de contribuer ainsi à l'effort collectif en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

Sur les trois dernières années, ce sont plus d'une dizaine de sites en France qui se sont engagés dans des programmes d'investissements particulièrement importants afin de rénover nos installations d'énergie et de nous permettre ainsi de réduire notre impact carbone.

Au sein de la Direction des Opérations, une équipe spécifique a pour mission d'assurer la mise en œuvre et le suivi de ces projets.

La majorité de ces chantiers de modernisation concernent des installations de production de froid avec pour objectif de :

- réduire la consommation d'énergie par la récupération de chaleur ;
- optimiser les performances ;
- remplacer certains fluides frigorigènes par des fluides à plus faible pouvoir de réchauffement (PRG).

Les projets initiés en 2021 se sont poursuivis en 2022 : 13 usines ont mis en œuvre différentes actions afin de réduire leur consommation énergétique en installant des dispositifs de récupération d'énergies ou bien encore des pompes à chaleur afin de récupérer la chaleur produite par les équipements froids afin de réduire leur consommation d'énergie. D'autres projets ont également été menés par nos filiales :

- Notre filiale Sofivo, sur son site de Pontmain (53) spécialisé dans la production de poudre de lait, a démarré en 2022 un projet visant à produire simultanément de la chaleur et du froid, nécessaire au site, grâce à la mise en place d'une thermofrigopompe. Une analyse préalable de tous les postes de consommation d'énergies (froid et chaleur) et d'identification des potentiels de réduction a été réalisée, et à terme, ce sont plus de 3 000 Teq CO₂ qui devraient ainsi être économisées.
- Plusieurs sites de notre filiale Compagnie des fromages & RichesMonts ont également engagé en 2022 des projets de réduction de leur consommation :
 - le site de Bénestroff (57) a mis en service en mars dernier une pompe à chaleur lui permettant de réduire sa consommation d'énergie de plus de 50 % ;
 - l'installation d'un nouveau groupe froid sur le site de Besse (63) en plus d'améliorer le rendement énergétique de l'installation a permis de remplacer certains fluides frigorigènes par des fluides à plus faible pouvoir de réchauffement ;
 - en mai 2022, le site de Vire (14) a obtenu la certification ISO 50 001, attestant ainsi de la gestion responsable et raisonnée de son énergie à travers la mise en œuvre d'un système de management efficace.
- Au Brésil, suite à un test réalisé en 2021, un de nos sites a déployé en 2022 des lampes LED avec détection automatique pour l'éclairage de ses extérieurs. Ce sont ainsi 20 160 kWh qui ont été économisés.
- Souchon d'Auvergne, notre filiale spécialisée dans la fabrication, la commercialisation de produits de charcuterie et de salaison, à Saint Maurice de Lignon (43), a remplacé sa chaudière gaz par une pompe à chaleur, réduisant ainsi son impact carbone de plus de 70 %.
- Luissier Bordeaux Chesnel : lancement du projet de récupération de la chaleur sur un compresseur d'air comprimé afin de la transférer vers un réseau de chaleur destiné au dégivrage des frigorigères du site,

chauffage d'ateliers, des bureaux et des combles. Sur 2022, ce sont déjà plus de 270 000 kWh qui ont ainsi été économisés.

- Les équipes managériales SAVENCIA se sont rassemblées lors de deux séminaires digitaux afin d'échanger sur la démarche décarbonation que le Groupe souhaite accélérer. Après une session de sensibilisation aux enjeux climatiques, et à leurs impacts sur la filière agroalimentaire, animée par les experts de Carbone 4, la seconde session était dédiée au partage d'expériences et de bonnes pratiques : filière laitière, achats, performance énergétique des sites industriels... tous les leviers d'actions ont été abordés afin d'inciter chacun à agir dans son périmètre pour atteindre les objectifs du Groupe.
- Afin de partager les bonnes pratiques éprouvées ainsi que les standards à appliquer, trois forums mondiaux et transverses ont été organisés et animés par la Direction des Opérations Groupe. Ils avaient pour thématique la sobriété énergétique et proposaient en plus du partage des pratiques, le conseil d'experts externes. Ils ont réuni plus d'une soixantaine de participants par sessions.

• Des feuilles de route intégrant la démarche de sobriété énergétique et de décarbonation coconstruites par les experts Groupe/filiales, sont déployées sur l'ensemble de nos sites.

- Le Groupe a décidé de déployer la Fresque du Climat au sein de ses filiales. Les Directeurs généraux ont ainsi participé à un atelier Fresque du Climat en octobre dernier. Un premier plan de déploiement d'ateliers Fresque du Climat a été engagé (en 2022 - 8 filiales participantes) qui doit se poursuivre en 2023.
- Sur l'activité Gourmet, un groupe de travail spécifique regroupant plusieurs filiales a été mis en place afin de construire et de structurer la démarche de décarbonation et les plans associés. Dans ce cadre, plusieurs modules de formations ont été déployés pour sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux climatiques, avec notamment un module sur l'empreinte carbone du cacao et la déforestation associée à sa culture.

En 2023, de nouveaux programmes seront lancés sur nos sites afin de poursuivre les efforts de réduction des énergies et des émissions de gaz à effet de serre engagés par le Groupe.

Développement des énergies renouvelables

En 2022, le Groupe a continué à accroître son utilisation d'énergies renouvelables en fonction des possibilités locales ou nationales, lui permettant d'augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique.

- Nous avons poursuivi l'état des lieux prospectif initié l'année passée en France afin d'approfondir, plus spécifiquement dans nos métiers, le potentiel des filières solaires et de méthanisation, pour mieux orienter nos choix.
- Le déploiement de l'électricité avec garantie d'origine s'est poursuivi en 2022, avec l'engagement de nouveaux sites dans cette démarche. Ce sont ainsi plus de 9 600 T eq CO₂ qui ont été économisées au niveau du Groupe au cours de l'année.

- Des initiatives locales se poursuivent avec l’implantation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs sites.
- Les besoins en électricité de notre filiale Sosa, qui propose une large gamme d’ingrédients pour les professionnels de la gastronomie, sont couverts à 32 % par l’énergie produite à partir de sa turbine hydraulique et des panneaux solaires installés sur le site.
- Afin d’accompagner la transition vers des véhicules moins polluants, des véhicules hybrides rechargeables et électriques ont été intégrés à la politique véhicules du Groupe. Afin de favoriser la transition vers ces modèles, le Groupe a demandé à chacune de ses filiales d’étudier la faisabilité technique de l’installation de bornes électriques sur ses sites. Afin d’accompagner les sites dans cette démarche, la Direction des Achats Groupe a élaboré un guide recensant les bonnes pratiques d’installation de solutions de charge électrique. En 2022, plusieurs bornes ont été installées sur nos sites en France.
- SAVENCIA Fromage & Dairy est membre du Club des entrepreneurs pour le climat, lancé par l’institut Orygeen qui regroupe des entreprises familiales françaises voulant s’engager dans la lutte contre le changement climatique.

Réduction des gaz à effet de serre dans les transports

Plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- en Espagne, Arias s’est vu décerner le prix Lean&Green décerné par l’AECOC, une des plus grandes associations d’entreprises multisectorielle espagnole qui rassemble tous les acteurs de la chaîne de valeur, des producteurs et fabricants jusqu’aux opérateurs logistiques et distributeurs. Ce prix récompense Arias pour son engagement dans la réduction de ses émissions de CO₂ de 20 % en 5 ans dans sa logistique ;
- depuis 2021, l’ensemble de la flotte de camions détenue en propre par notre plateforme logistique les Messageries Laitières, soit 23 camions, roule exclusivement à l’Oleo 100, huile 100 % végétale, 100 % biodégradable et *made in France*. L’impact est très significatif en termes d’émissions CO₂, puisqu’une réduction de 60 % des émissions est attendue. Le choix de ce biocarburant vient compléter les actions d’amélioration continue déjà mises en place et visant à réduire son empreinte environnementale : formation à l’écoconduite avec l’informatique embarquée, utilisation d’un outil d’optimisation du transport, gestion des pneumatiques ;
- l’optimisation des tournées grâce à la mise en place d’un outil permettant de regrouper les volumes en fonction de la proximité géographique des clients permet d’améliorer les chargements, de réduire ainsi les kilomètres parcourus et donc de diminuer sa consommation de carburant ;
- en France, notre filiale Les Messageries Laitières participe, au sein du Club Réseau Normand Hydrogène piloté par la Chambre de commerce et d’industrie (CCI) Normandie, à des groupes de travail sur les énergies alternatives et à la mutualisation des flux de transport. Les réflexions portent par exemple sur la place de l’hydrogène dans la

transition énergétique normande, tout en structurant une véritable filière industrielle.

Des actions auprès de nos collaborateurs sont également réalisées sur nos sites parmi lesquelles :

- la Semaine de la Mobilité a eu lieu dans le Groupe pour la quatrième année consécutive. L’objectif de cet événement est d’inciter le plus grand nombre de personnes à adopter une démarche écocitoyenne pérenne en privilégiant les déplacements doux et alternatifs à la voiture particulière. Comme chaque année, de nombreuses actions ont été proposées aux collaborateurs des sites engagés dans le challenge : prêts de vélos électriques de différents types, éco randonnées avec ramassage de déchets, promotion du co-voiturage, atelier de réparation de vélos, etc. Résultat de cette mobilisation en 2022, plus de 84 400 km économisés.

Indicateurs clés de performance

En % d’évolution versus 2015

Réduction des GES Scopes 1 & 2	2020	2021	2022	Objectif 2025
Variation des GES Scopes 1 & 2* (tonnes équiv. CO ₂ /tonne fabriquée)	-6,3 %*	-7,5 %*	-11,6 %	-20 %

* Les valeurs 2020 et 2021 de la filiale polonaise ont été corrigées a posteriori afin de mettre à jour les facteurs d’émission. Les valeurs présentées dans le tableau ci-dessus ont donc été retraitées (avant correction 2020 : -4,6 % et 2021 : -5,9 %).

Les émissions directes (scope 1) comprennent les émissions liées à la combustion des énergies fossiles utilisées, aux procédés hors énergie (dues aux traitements des eaux usées) et aux fuites de fluides frigorigènes.

Les émissions indirectes (scope 2) incluent les émissions liées à la production d’électricité, de vapeur, de chaleur, ou de froid achetée et consommée par les sites, ainsi que les pertes en ligne.



Suite à la démarche de calcul de notre scope 3 (autres émissions indirectes) initiée au cours des années précédentes sur le périmètre SAVENCIA Fromage & Dairy, nous avons en 2022 soumis notre trajectoire auprès du SBTi et sommes en attente de leur validation.

	2020	2021	2022
Émissions de CO ₂ de la flotte détenue en propre (en tonnes équiv. CO ₂)	2712	2010	1144

Cette forte réduction des émissions de CO₂ est liée au passage de la flotte de camions détenue en propre par les Messageries Laitières à l'Oleo 100, huile 100 % végétale, 100 % biodégradable et *made in France*.

Maîtriser nos ressources en eau

Enjeu, risque et politique

Le changement climatique, la croissance démographique et l'utilisation excessive de l'eau contribuent au stress hydrique qui progresse dans le monde. Dans ce contexte, et afin de contribuer positivement à la préservation des ressources en eau qui tendent à se raréfier, le Groupe met en œuvre des pratiques responsables dans le but de minimiser son impact sur la ressource en eau et réduire ainsi le risque de stress hydrique.

L'eau joue en effet un rôle important dans nos procédés, notamment pour assurer un haut niveau d'hygiène et de sécurité de nos produits, principalement lors des opérations de nettoyage. Mais elle peut aussi être utilisée comme auxiliaire technologique lors des fabrications, comme fluide caloporteur ou frigoporteur. Elle alimente également les installations de prévention et de lutte contre les incendies.

Face au changement climatique, il est probable que certaines situations de stress hydrique s'accroissent. Une attention particulière est portée sur ces phénomènes afin d'identifier et de prévenir tout risque, et de renforcer, si besoin, les moyens d'action pour limiter autant que possible les prélèvements dans le milieu naturel.

L'objectif est de réduire les prélèvements d'eau dans le milieu naturel, à la tonne produite, de 10 % d'ici 2025 (versus 2015).

Actions mises en œuvre et résultats

- Plusieurs réunions du groupe de travail, composé à la fois d'experts internes en central mais également d'opérationnels, consacré à la maîtrise de nos consommations d'eau ont eu lieu en 2022. Les travaux ont porté essentiellement sur la réduction des consommations et sur les possibilités de réutilisation de l'eau de vache (récupérée du lait) afin de préserver les ressources.
- A Saint-Brice-en-Coglès (35), la mise en place d'un procédé de concentration du lait par osmose inverse associée à un système de

récupération d'eau issue du lait, d'un système de filtrage d'eau à partir de l'eau contenu dans le lait, permettra à terme de limiter le prélèvement d'eau potable sur le site. Les gains estimés s'élèveront à plus de 200 m³/jour.

- Sur notre site du Tholy (88), la nouvelle installation de froid a permis de supprimer une grande partie des refroidissements en circuit ouvert et de réduire ainsi les prélèvements dans le milieu naturel de plus de 70 %.
- Le site de CF&R à Ducey (50) a mis en place de nouveaux équipements, tels que par exemple, de nouvelles machines à laver ou bien encore une tour de refroidissement plus performante, qui permettent d'obtenir des économies significatives : gains en eau estimés à 50 m³/jour, ainsi qu'une réduction des produits lessiviels utilisés, diminuant ainsi de près de 20 % la quantité de phosphore en entrée de station d'épuration.
- En République Tchèque, sur le site d'Hodonin, l'installation d'un système de monitoring des consommations et le changement des pompes de refroidissement ont permis de réaliser des économies importantes (plus de 40 % versus 2021)
- Des tests portant sur une méthode d'identification de potentiel de réduction de la consommation d'eau ont également été déployés sur un de nos sites majeurs en France.
- Des actions d'optimisation, en plus des travaux menés afin de diminuer les rejets en amont des stations d'épuration, ont également été réalisées sur plusieurs sites :
 - en Haute-Loire, à Beauzac, un traitement de type tertiaire a été installé afin d'améliorer la qualité des eaux usées traitées et rejetées. A Brioude, une analyse du volume et du type d'effluents produits par le site a été réalisée par un cabinet externe spécialisé. Suite à cette étude, un système provisoire de prétraitement avant rejet vers la station d'épuration communale, a été installé en attendant la définition d'un système de traitement pérenne ;
 - dans les Deux Sèvres, à Champdeniers, le système d'aération des lagunes de traitement des effluents a été remplacé.
- Des tests ont par ailleurs été lancés sur certains sites pilotes :
 - à Saint Loup (79), des essais ont été effectués afin d'optimiser le système existant, de le rendre plus performant tout en évitant la construction de surfaces bétonnées afin de préserver l'environnement ;
 - notre filiale Tessier, sur son site de Cornillé-les-Caves (49) a réalisé des essais dans le but de réutiliser ses eaux usées traitées sur ses installations, notamment en chaufferie.
- Du fait des fortes chaleurs survenues au cours de l'été, plusieurs de nos sites se sont trouvés en situation de stress hydrique. Grâce à la mobilisation des experts Groupe dans ce domaine, des solutions immédiates ont été mises en œuvre afin de s'adapter à cette contrainte. Certaines de ces mesures ont d'ailleurs été pérennisées afin de réduire, hors période de sécheresse, les consommations d'eau.

• Nos équipes travaillent également sur le potentiel de réutilisation des eaux issus du lait et des produits laitiers, sujet pour lequel nous espérons, tout comme notre interprofession, une ouverture réglementaire.

Indicateurs clés de performance

En % d'évolution versus 2015

Réduction des prélèvements d'eau	2020	2021	2022	Objectif 2025
Variation des prélèvements d'eau (en m ³ /tonne fabriquée)	1,7 %	1,2 %	-2,3 %	-10 %

Optimiser la gestion des déchets

Enjeu, risque et politique

Les activités de transformation génèrent des déchets courants inhérents aux procédés de fabrication et de conditionnement. Il s'agit majoritairement de Déchets industriels non dangereux (DIND), et la plupart d'entre eux, comme le carton, le papier, le verre, l'acier ou l'aluminium, sont retraités dans des filières de revalorisation ou de recyclage. Les Déchets industriels dangereux (DID) sont peu présents. Ils proviennent des activités de maintenance (huiles usagées, déchets d'équipements électriques et électroniques) et font l'objet d'un tri à la source en vue d'un recyclage par des prestataires spécialisés.

Afin de lutter contre le gaspillage des ressources naturelles et de réduire les coûts liés au traitement de ces déchets, l'engagement du Groupe est de renforcer le tri et la valorisation des déchets industriels en contribuant à des solutions circulaires, dans le but de limiter les risques de pollution.

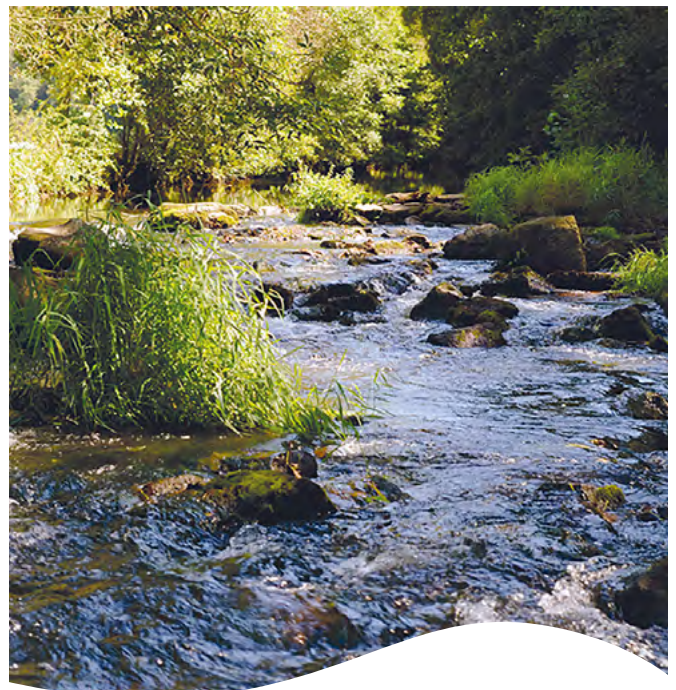
Actions mises en œuvre et résultats

• Le groupe de travail « anti-gaspi » composé de représentants de filiales et de collaborateurs des fonctions *corporate* a été créé afin, d'une part, de réduire à la source la quantité de déchets générés et, d'autre part, d'optimiser et d'identifier les filières de valorisation locales. Il s'est réuni régulièrement en 2022. Des feuilles de route sont en cours d'élaboration pour notamment réduire et mieux valoriser les biodéchets. Des ajustements ont également été réalisés afin de répondre aux exigences réglementaires liées à la mise en œuvre de la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC). L'axe relatif à la communication auprès des collaborateurs et des consommateurs est également traité à travers, par exemple, des actions de sensibilisation sur la différence entre la date limite de consommation et la date de durabilité minimale, pour limiter le gaspillage au moment de la consommation.

• Notre plateforme logistique des Messageries Laitières, qui travaillait déjà localement avec un Établissement et service d'accompagnement par le travail (ESAT), a développé son partenariat en mettant en place un système de revalorisation des palettes trop abimées pour être

réparées. Les morceaux de palettes non récupérables sont broyés et reconditionnés en granulés qui sont mis gratuitement à disposition de l'ESAT pour alimenter sa chaudière biomasse. Le chauffage des serres horticoles de cet ESAT ainsi qu'une partie de leur bâtiment de stockage sont ainsi assurés via la revalorisation de 100 % de nos palettes. Ce sont 4 tonnes de bois, soit environ 300 palettes, qui ont ainsi été revalorisées et ont constitué une source d'économie importante pour cet établissement. Ce partenariat s'accélère fortement en 2023 puisque les Messageries Laitières ont convenu avec leurs partenaires transport l'intégralité de leurs palettes cassées soient reprises par leur soin afin d'accentuer cette revalorisation.

• Valrhona a poursuivi le déploiement de son projet « La Consigne by Valrhona » qui vise à livrer les artisans et chefs dans des contenants consignés, lavables et réutilisables pour limiter les déchets au maximum. Lancé depuis 2020 et basé sur le principe de l'économie circulaire, le projet consiste à tester en livraison un nouvel emballage sous la forme d'un bac de fèves de 6 kg, récupéré, lavé puis réintroduit dans le circuit de production. Cette initiative unique en son genre dans le secteur agro-alimentaire BtoB, est bien perçue par les clients professionnels qui ont testé cette offre (étude qualitative 2022 – 82 % des utilisateurs sont satisfaits ou très satisfaits). Ces bacs ont un impact nettement moins négatif que l'emballage habituel (sac 3 kg), quand ils sont livrés à moins de 500 km de la chocolaterie. En 2022, la Consigne by Valrhona, c'est 22 tonnes de chocolat vendues, en cumulé, soit 260 kg de déchets non produits et 2,4 Teq CO₂ évités.



Indicateurs clés de performance

En 2022, 68,5 % des déchets courants de nos sites de production sont évacués en vue de valorisation(*).

	2020	2021	2022
% de déchets courants évacués en vue de valorisation	68,4 %	69,2 %	68,5 %

* Les déchets peuvent être valorisés sous plusieurs formes : matière, biologique ou énergétique

Les opérations d’optimisation du tri et du stockage sur les sites se poursuivent, en collaboration avec des prestataires nationaux, afin d’identifier de meilleurs débouchés dans les filières de revalorisation et de recyclage, conformément à notre engagement.

Développer l'écoconception de nos emballages

Enjeu, risque et politique

Le Groupe précise son ambition sur les emballages en s’engageant sur le développement de leur écoconception afin de réduire le risque de surproduction de déchets.

La Charte de Conception Responsable, élaborée en 2019, précise ainsi les *guidelines* et les orientations à suivre en matière d’écoconception des emballages. Elle intègre notamment des mesures de réduction à la source ou d’utilisation de matériaux recyclés, favorisant ainsi la transition vers une économie circulaire des emballages.

L’objectif du Groupe est de tendre vers 100 % d’emballages recyclables ou biodégradables pour ses produits à marque à l’horizon 2025.

Actions mises en œuvre et résultats

- Le comité de pilotage Oxygen, dédié à l’écoconception des emballages et en charge du suivi de la réalisation de l’objectif défini, s’est réuni à trois reprises en 2022. Un axe supplémentaire d’actions prioritaires portant sur la réduction de l’empreinte carbone de nos emballages a été ajouté cette année, portant ainsi à 6 le nombre d’axes définis :
 - réduire à la source l’usage de matériaux ;
 - bannir les matériaux controversés ;
 - tendre vers 100 % de recyclabilité ou biodégradabilité ;
 - intégrer un maximum de matériaux recyclés ;
 - privilégier l’utilisation de matériaux renouvelables ;
 - réduire l’empreinte carbone de nos emballages.
- Les binômes acheteurs/développeurs packaging, mis en place en 2020, ont continué à travailler sur des sujets prioritaires sélectionnés et à communiquer via la plateforme interne Groupe le résultat de leurs recherches.

- Un nouveau forum dédié à l’écoconception des emballages a réuni en mars plus de 150 collaborateurs du Groupe travaillant dans différents services, filiales et catégories. Les objectifs de cet événement étaient de permettre aux collaborateurs de s’approprier les axes prioritaires, illustrés par des exemples concrets et d’inspirer en partageant des expériences réussies au sein du Groupe. A cette occasion, plusieurs initiatives françaises et internationales ont été présentées.

- Des projets d’écoconception des emballages, reposant sur l’ensemble des objectifs de la Charte d’Écoconception, ont été engagés par toutes les filiales. L’année 2022 a été marquée par une crise sur la plupart des matières pour emballages, avec des pénuries d’approvisionnement, ainsi qu’une crise sur l’énergie. Cela a engendré des retards sur la réalisation des projets d’optimisation. Voici cependant quelques exemples :

- St-Morêt : création d’une barquette 500g 100 % recyclable grâce à la simplification de sa composition ;
- Tartare : intégration de plastique biosourcé à hauteur de 30 % du volume, tout en restant recyclable ;
- Polenghi : réduction de l’épaisseur des pots et barquettes : 26 tonnes de plastique en moins ;
- Saint Agur : incorporation d’au moins 20 % de plastique recyclé avec un objectif à moyen terme de 40 %, soit à date 33 tonnes de plastique recyclé ;
- Bresse Bleu : l’habillage fromager est aujourd’hui 100 % recyclable ce qui représente 10 tonnes d’emballages complexes par an pouvant être recyclées ;
- Lucina : suppression du couvercle en plastique permettant, en plus de diminuer la quantité de plastique utilisée, de réduire la taille des cartons de transport et d’optimiser les chargements ;
- Valrhona : refonte de la gamme gifting Valrhona qui a permis de réduire de 18 % le poids des emballages et de 93% la part de plastique : baisse de 10 tonnes de consommation de plastique et 4 tonnes de carton ;
- Révillon : la réduction des collerettes des sachets de papillotes a permis de réaliser une économie de 26 000 m² (1 tonne) de plastique.

Indicateurs clés de performance

Le taux d’emballages recyclables ou biodégradables est de 84,2 % en 2022.

	2020	2021	2022	Objectif 2025
Taux d’emballages recyclables ou biodégradables	86,0 %	85,0 %	84,2 %	Tendre vers 100 %

La mise en œuvre des plans d’optimisation a été retardée du fait des difficultés d’approvisionnement de certains emballages, ce qui explique la baisse de cet indicateur.



6 *Le bien-être de nos collaborateurs*

Garantir la sécurité de nos collaborateurs

Enjeu, risque et politique

Le Groupe SAVENCIA rassemble des entreprises à taille humaine unies par une culture forte qui guide leurs actions et les comportements de ses collaborateurs. Le bien-être, la préservation de l'intégrité physique et la santé des femmes et des hommes qui travaillent dans et pour le Groupe sont la priorité de tous et à tous les niveaux de l'organisation. Afin de prévenir tout risque d'atteinte à l'intégrité physique et à la santé des personnes travaillant dans le Groupe, de nombreuses actions sont mises en œuvre par SAVENCIA.

Ainsi, il y a plus de dix ans, le Groupe a mis en œuvre une démarche fédérée autour du programme « La SÉCURITÉ, c'est NOTRE affaire ». Elle s'appuie sur une Charte de la Sécurité et de la Santé au Travail cosignée par le Président et le Vice-Président du Groupe, et qui soutient notre objectif de tendre vers le zéro accident de travail.

Au niveau du Groupe, la démarche est coanimée par les Directions des Ressources Humaines et des Opérations. Au niveau des filiales, le programme est porté par une organisation locale représentée par la Direction Générale et le plus souvent accompagnée par un préventeur sécurité désigné sur chaque site.

La démarche s'appuie sur le réseau des préventeurs sécurité des filiales à travers le monde, ainsi que sur différentes instances de partage et de décision, afin d'ajuster les priorités d'action. Des réunions présentielles et distancielles sont régulièrement organisées et permettent de structurer la démarche en partageant les meilleures pratiques déployées sur les sites.

Un ensemble de référentiels, d'outils et de méthodes est mis à disposition de toutes les filiales, notamment au travers d'outils digitaux régulièrement complétés et mis à jour.

Les résultats santé et sécurité sont consolidés chaque mois et diffusés à l'ensemble des filiales ; ils sont illustrés des principales nouvelles du mois, telles que bonnes pratiques, records, mais aussi d'incidents ou accidents dont les enseignements sont importants à partager.

Le Groupe s'attache à prévenir les risques sécurité aussi bien pour ses collaborateurs, que pour le personnel intérimaire travaillant au sein de ses entreprises. Aussi, la santé et la sécurité des travailleurs intérimaires sont suivies et prévenues, au même titre que celles des collaborateurs du Groupe. Les accidents de travail avec arrêt des effectifs intérimaires sont comptabilisés dans le taux de fréquence (TFI) de l'entreprise, de même que ceux des effectifs inscrits.

L'ambition du Groupe est de tendre vers le zéro accident de travail tant pour nos collaborateurs que pour les intérimaires.

Actions mises en œuvre et résultats

Les actions sont ajustées en fonction de la politique générale, des résultats, et des décisions prises au travers des différentes instances de partage et de pilotage. En 2022 nous pouvons citer quelques actions importantes et mobilisatrices :

- La culture Sécurité est expliquée au travers de la Charte Sécurité et des actions de formations sont réalisées lors de l'intégration.
- Pour accompagner le déploiement de sa culture Sécurité et faire progresser les sites en matière de maturité Sécurité, SAVENCIA s'appuie sur la méthodologie Dupont et notamment sur la pyramide de Bradley qui positionne la maturité Sécurité au travers de 4 stades (réactif, dépendant, indépendant et interdépendant). En 2022, une partie du périmètre de SAVENCIA dont les sites industriels France (qui enregistrent l'accidentologie la plus importante), ont réalisé une nouvelle enquête Sécurité. La plupart des sites a progressé mais la majorité reste encore au stade dit « dépendant ». Un stade associé à l'obéissance de consignes et procédures dont l'appropriation par les salariés est partielle. Ils appliquent des règles pour éviter la sanction et non par conviction, il y a encore une absence de participation active et d'engagement de leur part. Pour franchir le pont culturel et tendre vers le stade 3 dit « indépendant », il faut amener tous les collaborateurs à être acteurs de la démarche. Dans cet objectif d'amélioration, la filiale établit un plan d'action pour progresser et une nouvelle enquête sera réalisée en 2025. Au niveau du Groupe, des formations au leadership Sécurité sont proposées pour accompagner la transformation et l'implication de tous.
- Depuis 2021, un ensemble de règles opérationnelles nommé « Les 10 Essentiels Sécurité SAVENCIA » est déployé progressivement. Ces Essentiels visent à prévenir les accidents et les blessures, et en particulier les plus graves ou à haut potentiel de gravité. Chaque Essentiel Sécurité cible un risque et se décline selon quatre règles applicables par tous et en toute circonstance. Un kit complet en accès digital et traduit dans toutes les langues du Groupe permet de mettre à disposition à l'ensemble des filiales de SAVENCIA les outils et méthodes pour soutenir leur déploiement. Au-delà du plan global de déploiement, des actions ciblées sont également déployées, comme par exemple un chantier de sécurisation des interventions sur les équipements et les énergies, appuyé sur les expériences terrain de quelques sites pilotes.
- Concernant la démarche de prévention des Troubles Musculosquelettiques (TMS), un recensement a été réalisé auprès des filiales afin d'engager un vaste programme transverse qui vise à aménager et à mécaniser progressivement les postes les plus exposés. Ce programme vient en complément des démarches de fond déjà en place dans de nombreuses filiales.
- Depuis 2021, la formation en e-learning Accueil Sécurité et Santé au Travail (SST) SAVENCIA a été ajoutée au parcours obligatoire d'intégration des nouveaux collaborateurs. Ce dispositif spécifique sur les risques d'accident dans le Groupe est disponible en plusieurs langues. Il est constitué d'un module commun à tous les collaborateurs du Groupe intitulé « Objectif zéro accident » ainsi que d'un second module dédié aux managers. À l'issue de cette formation, un

passerport Sécurité SAVENCIA est délivré dès lors que le salarié a obtenu 100 % de bonnes réponses au quiz.

- Depuis 2015, une semaine mondiale de la Santé et de la Sécurité est organisée dans l'ensemble des filiales. Cet événement se déroulait en juin cette année avec pour fil rouge la Santé et les 10 Essentiels Sécurité. A cette occasion, un challenge connecté a été organisé sur tout le mois de juin, se terminant le dernier jour de la semaine de la Sécurité et de la Santé au travail. Avec 615 équipes participantes réparties dans 26 pays, chacune a relevé les défis proposés autour de la santé physique, la nutrition, la santé mentale et la connaissance des 10 Essentiels Sécurité. Un challenge sportif et solidaire SAVENCIA a été relevé sur ce mois avec plus de 325 000 km réalisés permettant d'offrir un chèque de 50 000€ aux Banques Alimentaires.
- Plusieurs forums réunissant l'ensemble du réseau mondial des préventeurs sécurité du Groupe ont été organisés à distance. A chaque fois, un thème spécifique est choisi afin de partager de bonnes pratiques en matière de prévention sécurité via les retours d'expérience et témoignages des participants.
- La plateforme digitale Sécurité contenant des documents de référence, des bonnes pratiques, ainsi que du contenu sur la sécurité, a été enrichie et ajustée notamment avec des retours d'expériences filiales qui ont été intégrés.
- Un plan visant à réduire le risque d'accidents de travail avec arrêt des intérimaires a été lancé en France. Ce plan consiste à mettre en œuvre un ensemble d'actions avant, pendant et après l'intervention des intérimaires sur les sites industriels. Chaque trimestre, une revue du dispositif est réalisée avec les trois agences d'intérim partenaires permettant d'améliorer continuellement ce dernier.
- Les formations à la sécurité et à la santé au travail réalisées dans les filiales au cours de l'exercice demeurent stables et représentent 31,8 % des actions de formation dans le Groupe.
- Des Visites de Sécurité Comportementale (VSC) sont également régulièrement effectuées sur site ou à distance. En 2022, leur nombre s'élève à 20 020. Leur nombre est en baisse de 9,2 % versus 2021.
- Le taux de fréquence des effectifs inscrits et intérimaires (TFi)⁽¹⁾ en 2022 11,3 versus 11,3 en 2021. Au cours de l'exercice, 494 accidents du travail avec arrêt ont été comptabilisés contre 491 en 2021.

Indicateurs clés de performance

	2020	2021	2022
% de filiales sans accident de travail avec arrêt (effectifs inscrits et intérimaires) dans l'année	45,6 %	49,2 %	47,2 %

(1) Nombre d'accidents du travail avec arrêt des effectifs inscrits et intérimaires * 1 000 000 / nombre d'heures travaillées des effectifs inscrits et intérimaires

Améliorer la qualité de vie au travail

Enjeu, risque et politique

La qualité de vie au travail est un facteur clé d'attractivité et de rétention des collaborateurs. Cette dimension de la politique RH devient particulièrement importante dans le contexte de plein emploi.

Le Groupe attache une grande importance à la qualité de vie au travail et aux relations sociales, source d'épanouissement et de performance durable.

Pour cela, et afin de prévenir les risques de détérioration des conditions de vie au travail et leurs impacts sur le bien-être des collaborateurs, le Groupe s'attache à promouvoir et maintenir le dialogue social, la communication interne et l'écoute des collaborateurs. Dans cette démarche, SAVENCIA développe des solutions pour parfaire les conditions et la qualité de vie au travail, et mesure régulièrement leur efficacité dans une optique d'amélioration permanente.

Le dialogue social est placé au plus près du terrain pour s'adapter à chaque métier et aux spécificités des organisations selon le principe de subsidiarité prévalant dans le Groupe.

Dans ce cadre, il s'engage à réaliser des enquêtes d'opinion et à conduire des plans de progrès dans 100 % des filiales pour améliorer la qualité de vie au travail.

Actions mises en œuvre et résultats

Une enquête d'opinion interne a été réalisée en juin dans la quasi-totalité des filiales de SAVENCIA de plus de 50 personnes selon la méthodologie de Great Place To Work (GPTW) avec le questionnaire Trust Index comprenant 60 questions et investiguant 5 grandes dimensions : la crédibilité, le respect, l'équité, la fierté et la convivialité.

La dernière enquête Groupe datait de 2019 et les résultats sont en nette augmentation avec une moyenne au Trust Index de 65 %, soit 7 points de plus et une perception positive globale de 70 % sur la question « une entreprise où il fait bon travailler ». Les filiales ayant un Trust Index supérieur ou égale à 65 % sont certifiées GPTW.

20 filiales françaises et 10 filiales hors France ont obtenu cette certification soit 30,0 % de l'effectif. Cette enquête s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, les résultats ont été partagés et des plans d'action sont en cours de construction. En parallèle, le Groupe souhaite réaliser des enquêtes flash en complément de cette enquête Groupe planifiée tous les 3 ans.

Pour accompagner la qualité de vie au travail, le Groupe a également souhaité accentuer ses actions autour de la Santé au travail et a lancé en juin les rendez-vous Santé SAVENCIA dans le cadre son programme Caring@SAVENCIA. Tous les mois, un rendez-vous connecté est

proposé sur 2 dates autour des thématiques santé physique et nutrition. Ce parcours continuera en 2023 sur des ateliers nutrition et santé mentale.

Le Groupe a signé une convention avec Stimulus proposant différents dispositifs :

- une cellule d'écoute anonyme ouverte 24h/24h pour toute personne rencontrant des difficultés ;
- une application Stimulus « Caring » pour prendre soin de sa santé mentale et physique ;
- des conférences sur la thématique « être bien au travail ».

Depuis 2019, le télétravail à raison de 2 jours par semaine est proposé aux salariés sédentaires dont le poste le permet. A cet effet, les salariés sont équipés des outils nécessaires à ce travail mixte et différentes aides ont été proposées aux salariés pour adapter leur environnement personnel au télétravail comme le « Kit IT » comportant un double écran, le « Kit Confort » permettant la prise en charge des dépenses pour des équipements adaptés, ainsi que le « Kit Ergonomique » pour les salariés dont l'état de santé nécessite un aménagement spécifique de leur poste de travail. Des modules de formation en e-learning sont également disponibles pour accompagner les managers et les collaborateurs dans leur adaptation au télétravail.

Chaque filiale met en place des animations spécifiques en fonction des besoins et des suggestions émises par les salariés, comme par exemple des crèches inter-entreprises.

En 2022, de nombreuses filiales ont promu les activités sportives sous différentes formes : balades à vélo ou à pied, rendez-vous hebdomadaire pour des Cafés form', sponsoring d'événements et d'associations sportifs, salle de sport à disposition, réveil musculaire, participation à des courses.

Pour permettre aux salariés en France de bien appréhender la politique sociale du Groupe et l'existence de tous les dispositifs en matière de prévoyance, retraite, épargne, des bilans sociaux individualisés ont été remis en juin aux salariés en France (hors périmètre Compagnie des fromages & RichesMonts) soit à 7 568 collaborateurs.

L'ancienneté moyenne du Groupe diminue légèrement en 2022 et est de 12,7 ans.

Indicateurs clés de performance

	2018-2020	2019-2021	2020-2022	Objectif 2025
% de filiales ayant réalisé une enquête d'opinion interne dans les trois dernières années*	99,0 %	98,0 %	92,4 %	100 %

* Sur la période 2020-2022, la baisse de cet indicateur est liée à un plus grand nombre de filiales ayant dépassé le seuil d'éligibilité de 20 salariés et qui n'ont pas encore organisé d'enquête.

Développer les compétences

Enjeu, risque et politique

Le maintien et le développement du savoir-faire sont au cœur des priorités de SAVENCIA.

Le Groupe s'applique depuis toujours à déployer une stratégie responsable et durable basée, entre autres, sur le développement et la promotion de ses collaborateurs, et sur une culture humaniste et entrepreneuriale favorisant l'évolution des compétences, la fidélisation des collaborateurs et le maintien de la compétitivité du Groupe.

Cette stratégie promeut l'épanouissement professionnel et social des femmes et des hommes qui travaillent dans le Groupe. Fort de sa culture, le Groupe accompagne ses collaborateurs pour leur permettre de se réaliser dans un environnement professionnel favorisant leur développement.

Leur formation et la gestion de leurs carrières jouent, à cet effet, un rôle primordial : elles permettent à chacun d'enrichir ses compétences pour se développer, contribuer à la réussite commune et maintenir son employabilité. Ces éléments contribuent à réduire le risque d'inadéquation entre le niveau de compétence des collaborateurs et les ambitions du Groupe.

La politique de formation des collaborateurs du Groupe s'appuie sur le soutien du pilotage de la performance, l'accompagnement des changements, la pérennisation des savoir-faire, pour donner à chacun la possibilité de progresser dans sa vie professionnelle et d'adopter des comportements en cohérence avec les valeurs du Groupe.

Pour encourager le développement de ses collaborateurs, le Groupe mène une politique de gestion des carrières qui privilégie la mobilité interne et la promeut systématiquement à tous les niveaux de responsabilité. Pour les collaborateurs cadres dirigeants, cadres et agents de maîtrise évolutifs, il s'agit de disposer d'une visibilité sur leur parcours de carrière, d'identifier des opportunités attractives qui répondent à leurs attentes, et d'avoir la possibilité de développer leurs compétences.

Depuis de nombreuses années, une politique d'intégration par l'alternance est également menée avec l'intégration de stagiaires ou d'apprentis. Ces modalités sont les plus adaptées pour accompagner les premiers pas des jeunes futurs diplômés dans l'entreprise et leur proposer de poursuivre ensuite leur parcours au sein du Groupe SAVENCIA.

Dans ce cadre, le Groupe s'est engagé à développer les compétences et à doubler le nombre d'apprentis à horizon 2025 *versus* 2015.

Actions mises en œuvre et résultats

La certification Top Employer de nos filiales dans plusieurs pays européens a permis d'obtenir le label Top Employer Europe pour la neuvième année consécutive. Il s'agit de l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, la Pologne, la République Tchèque et la Slovaquie. La Chine a de nouveau été labellisée Top Employer pour la quatrième

année consécutive ainsi que le Brésil, la Corée du Sud et l'Inde pour la deuxième fois. L'Argentine, le Japon, les États-Unis ont obtenu la certification Top Employer pour la première fois.

En 2022, les formations en présentiel ont repris, toutes les mesures de distanciation étant respectées en fonction du contexte sanitaire. Une partie des programmes est devenue itinérante pour éviter trop de déplacements dont les programmes Sales Excellence déployés dans différents pays européens, en Asie et en Amérique Latine ainsi que la Formation Nouveaux Cadres en Asie. Par ailleurs, la mise en œuvre en format multimodal s'est poursuivie avec à présent près d'un quart des formations déployées sous format totalement distanciel.

Afin de promouvoir la marque employeur Groupe, il a été mis en œuvre en 2022 une ligne et un calendrier éditorial sur les réseaux sociaux. En parallèle le programme Ambassadeurs « #WeAreSAVENCIA » a été relancé. Ce programme vise à accroître la communication sur les réseaux sociaux via des ambassadeurs sélectionnés au sein du Groupe.

Dans la continuité des années précédentes, SAVENCIA s'inscrit dans une démarche d'engagement auprès des jeunes en continuant la campagne Groupe « 500 Apprentis » visant à recruter 500 apprentis. L'ensemble des filiales est mobilisé et propose une forte diversité de postes de bac à bac+5.

Afin d'attirer de nouveaux talents, le nombre de partenariats de qualité a fortement augmenté auprès des écoles généralistes et spécialisées (écoles de commerce, ingénieurs et agroalimentaire).

Avec une plus grande ouverture internationale et une participation croissante du nombre de filiales au sein du parcours, les Graduate Programs se développent de plus en plus. Toujours dans un but d'accompagner les jeunes collaborateurs dans leur développement professionnel, la première promotion a déjà effectué une rotation et une seconde promotion a débuté son programme notamment en Belgique et en Suisse.

Dans le cadre de notre feuille de route « Vers le socle sociétal », un accord sur la mobilité interne géographique volontaire a été signé en France à l'unanimité des organisations syndicales. Cet accord vise à préserver les compétences, les savoirs et la culture dans le Groupe, en accompagnant les collaborateurs volontaires à une mobilité inter-filiale. En cas de mobilité géographique, des mesures spécifiques de nature organisationnelles et financières, ainsi qu'un accompagnement de la mobilité du conjoint sont proposés aux candidats à cette mobilité.

Indicateurs clés de performance

	2020	2021	2022
% de collaborateurs formés dans l'année (effectif inscrit)	63,1 %	73,5 %	74,4 %

	2020	2021	2022	Objectif 2025
Nombre de contrats d'alternance	523	585	570	558

S'engager en faveur de la diversité et de l'inclusion

Enjeu, risque et politique

En accord avec ses valeurs et conformément aux exigences réglementaires, le Groupe SAVENCIA promeut l'égalité des chances pour tous ses collaborateurs afin d'éviter tout risque de discrimination. La Charte Éthique du Groupe rappelle que « le respect des personnes » et « l'égalité des chances » sont des piliers de notre culture. Dans cet esprit, des accords sont signés et des démarches mises en œuvre afin de favoriser l'insertion des jeunes (voir chapitre 3 - Développer les compétences), l'emploi et le maintien de personnes en situation de handicap et l'égalité femme-homme.

Le Groupe s'attache à promouvoir l'égalité femme-homme, notamment en matière de qualification, de formation, de rémunération et d'évolution de carrière. Dans le cadre de son plan Oxygen, le Groupe SAVENCIA s'engage à atteindre la parité femme-homme managers (équivalent au statut cadre) en 2025.

Afin de changer le regard des collaborateurs sur le handicap, de maintenir dans l'emploi des personnes en situation de handicap et de promouvoir leur recrutement, le Groupe mène une politique Action Handicap. L'engagement s'articule autour de quatre axes d'action :

- sensibiliser pour lutter contre les stéréotypes ;
- maintenir dans l'emploi ;
- recruter des personnes en situation de handicap ;
- développer des partenariats avec le secteur protégé et adapté.

Actions mises en œuvre et résultats

• En faveur de l'égalité femme-homme :

– à l'initiative des équipes RH, un groupe de travail a été constitué afin d'accélérer le développement du leadership féminin. Les travaux auront pour objectif de définir un plan d'action sur la base d'analyses de données quantitatives internes et externes et d'entretiens avec les employés (hommes et femmes) ainsi qu'avec le comité de direction du Groupe ;

- une enveloppe budgétaire spécifique est prévue afin d'atténuer les éventuels écarts de rémunération constatés entre les femmes et les hommes à poste équivalent ;
- l'index égalité femme-homme 2022 en France est 89/100 et des points de progrès ont été identifiés ;
- en moyenne, 69,1 % des femmes, tout statuts socioprofessionnels confondus, ont bénéficié d'au moins une formation en 2022 ;
- un groupe de travail composé de volontaires a été constitué au siège pour identifier des actions concrètes à mettre en œuvre afin de promouvoir l'équité entre les femmes et les hommes ;

– Mlekoprodukt, en Serbie, qui avait reçu l'année dernière un prix récompensant les sociétés les plus attentives et impliquées dans la lutte pour l'égalité femme-homme, poursuit le développement des actions mises en œuvre et maintient son haut niveau d'exigence dans ce domaine.

• En faveur du handicap :

- la certification nationale Égalité dans l'Entreprise de notre filiale espagnole Arias lui a été décernée en 2021. Des audits de suivi sont réalisés tous les ans afin de garantir le maintien du niveau exigé par la certification ;
- le Groupe au travers de sa politique Action Handicap et de son réseau de référents Handicap promeut différentes actions tout au long de l'année pour sensibiliser et lutter contre les stéréotypes. En 2022, une campagne mensuelle d'information a été initiée au niveau de la France avec un thème spécifique par mois, une réunion de présentation du kit de communication est donc organisée tous les mois avec les référents ;
- en novembre, à l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), le Groupe renforce la mobilisation de ses filiales pour sensibiliser les collaborateurs et lutter contre les stéréotypes sur le handicap à travers des conférences, des jeux digitaux, des réunions d'information ou encore des ateliers de sensibilisation. Lors de cette semaine, les filiales participent également au dispositif des DUO-DAY. Ainsi en 2022, 38 personnes en situation de handicap ont pu être accueillies afin de découvrir, en binôme avec un collaborateur, les métiers et activités industriels ou administratifs des filiales du Groupe ;
- en janvier 2023, une cérémonie est programmée pour présenter le film handicap SAVENCIA et le travail réalisé par le réseau des référents Handicap. Des Awards inclusion 2022 « action Handicap » seront remis aux meilleurs contributeurs ;
- en 2022, 10 filiales présentent un taux d'emploi de personnes en situation de handicap supérieur à 6 %. Au sein du Groupe ce taux est de 3,3 % et concerne 688 collaborateurs.

Indicateurs clés de performance

	2020	2021	2022	Objectif 2025
% de femmes parmi les managers	44,0 %	44,4 %	45,2 %	50 %

Favoriser l'engagement solidaire des collaborateurs

Enjeu, risque et politique

Conscient de son impact économique et social sur les territoires dans lesquels il est implanté, et afin d'agir en tant qu'acteur responsable et solidaire, le Groupe SAVENCIA encourage les filiales et leurs collaborateurs à soutenir des initiatives locales. Les filiales, souvent implantées en milieu rural, jouent un rôle actif pour l'emploi et le développement économique et social de leur territoire, limitant ainsi le risque de faible ancrage territorial.

De nombreuses actions sont conduites en collaboration avec les instances locales et régionales, notamment dans les domaines de :

- l'emploi : partenariat avec les agences nationales pour l'emploi, accueil de stagiaires et apprentis, diffusion des postes à pourvoir dans les écoles ;
- la formation : coopération avec les écoles et universités, versement de la taxe professionnelle, parrainages, interventions de collaborateurs dans le milieu scolaire.

Le Groupe s'engage à ce que chaque filiale soutienne au moins une action de solidarité en 2025.

Actions mises en œuvre et résultats

- Le Groupe a renouvelé sa convention de mécénat avec Planète Urgence : elle offre aux collaborateurs volontaires l'opportunité de partir 15 jours en mission humanitaire dans le cadre d'un congé solidaire afin d'apporter leurs compétences à une ONG locale (en Afrique, en Asie ou en Amérique du Sud).
- Depuis 2011, le programme de l'Arrondi sur salaire permet aux salariés volontaires de faire don des centimes de leur salaire net chaque mois. Le Groupe SAVENCIA abonde leur don du même montant. En 2022, 1 050 collaborateurs ayant adhéré au dispositif ont permis de récolter et de reverser environ 20 960 euros aux quatre associations partenaires.
- À l'échelle du Groupe, le Fonds de dotation Bien Nourrir l'Homme accompagne des collaborateurs engagés auprès d'associations, et finance, partout dans le monde, des initiatives qui apportent des solutions concrètes pour favoriser l'accès pérenne à une alimentation suffisante et de qualité, respectueuse des hommes et de la planète (cantine scolaire, épicerie solidaire, culture maraîchère, élevage, éducation alimentaire...).

• En partenariat avec les Banques Alimentaires, le Groupe a lancé le mécénat de compétences lors de la collecte nationale des Banques Alimentaires en France en novembre. L'occasion pour de nombreux collaborateurs de participer à leur première opération de mécénat en collectant dans différents magasins des denrées et produits pour l'association.

- Depuis plusieurs années, le Groupe est en relation avec l'association « SAPERE Les Classes du Goût » et propose à ses collaborateurs volontaires d'animer, sur leur temps de travail, des ateliers dans les écoles primaires et/ou les centres de loisirs au niveau local. Après avoir suivi une formation à cette méthode d'éveil sensoriel, les animateurs, en binôme, organisent six séances auprès d'une douzaine d'enfants, autour de la découverte du goût et des cinq sens (jeux, dégustations, discussions...). L'objectif est d'aider les enfants et les jeunes générations à devenir des consommateurs aptes à faire des choix alimentaires équilibrés grâce à des activités pédagogiques simples et ludiques.
- Plusieurs filiales ont mené des opérations « Boîtes de Noël » solidaires contenant différents types de produits : vêtements chauds, produits de beauté, jouets, livres et peluches. Ces boîtes ont été confectionnées par des salariés et leurs familles puis offertes aux plus démunis.
- En Espagne, 90 personnes ont participé au « e-Health challenge », un challenge solidaire et sportif.
- De nombreuses filiales ont mobilisé leurs salariés à l'occasion d'Octobre Rose en organisant des ateliers ou des marches solidaires. L'argent récolté a été reversé au centre François Baclesse et à d'autres organismes pour la lutte contre le cancer.
- Les équipes de l'activité Asie Pacifique se sont mobilisées afin de réaliser des activités solidaires : préparation de repas pour les plus démunis (association Willing Hearts à Singapour et Food Angel by Bo Charity Foundation à Hong-Kong) et collecte de déchets sur les plages à Taiwan et aux Philippines.
- Le programme d'insertion professionnelle, Graines de Pâtissier, de la Fondation Valrhona est un programme qui a fêté ses 5 ans en 2022. Ce programme d'intérêt général permet à des jeunes âgés de 16 à 25 ans sans formation et sans emploi de découvrir et tester le métier de pâtissier avant de s'engager en contrat d'apprentissage. Pour les professionnels de la pâtisserie (artisans, restaurants...) ce programme leur permet de rencontrer des jeunes et de les prendre en stage dans l'optique d'un recrutement éventuel.
- En 2022, 30,9 % des filiales ont accompagné des collaborateurs dans la réalisation d'actions de solidarité en lien avec notre mission « Entreprendre pour bien nourrir l'Homme » versus 23,7 % en 2021.
- En 2022, 35,8 % des filiales ont mis à disposition des collaborateurs afin de réaliser des actions ou événements solidaires versus 28,0 % en 2021.

Indicateurs clés de performance

	2020	2021	2022	Objectif 2025
% de filiales soutenant au moins une action de solidarité	36,0 %	50,0 %	61,8 %	100 %

De nombreuses actions de solidarité ont été réalisées par les filiales en 2022 engendrant une forte hausse de l'indicateur clé de performance.



7 *Ethique & conformité*

Les enjeux, risques et politiques, ainsi que les résultats associés aux thématiques sociétales relatives au respect des droits humains, à la lutte contre la corruption et à la lutte contre l'évasion fiscale sont présentés ci-dessous. Compte tenu de leur caractère réglementaire, des objectifs et indicateurs clés de performance spécifiques ont été définis, néanmoins ceux-ci ne sont pas directement intégrés à notre démarche volontaire Oxygen.

Respect des droits humains

Enjeu, risque et politique

Le Groupe veille à s'assurer du bon respect des engagements en faveur des droits humains et libertés fondamentales, par le respect des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT).

L'ensemble des politiques mises en œuvre par la Direction des Ressources Humaines Groupe, conformément à la culture et aux valeurs du Groupe, s'attache à promouvoir le respect des droits humains fondamentaux tout comme la santé et la sécurité au travail, le dialogue social et la libre expression de ses collaborateurs et ceci, notamment grâce aux actions de développement individuel des salariés et à la cohésion collective, avec l'extension progressive du principe de

l'entretien individuel annuel dans tous les pays du monde et la promotion du dialogue social au travers de la représentation des salariés.

SAVENCIA Fromage & Dairy est membre depuis 2003 du Pacte mondial des nations unies qui propose un cadre d'engagement volontaire s'articulant autour de 10 principes relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Depuis 20 ans, SAVENCIA Fromage & Dairy renouvelle son adhésion et réaffirme ainsi ses engagements notamment en matière d'exigences sociales et de droits humains fondamentaux, dans tous les pays où il opère.

La Charte Éthique du Groupe « Le Groupe et sa culture » qui exprime ses valeurs et son identité, rappelle également les principes du pacte des Nations unies.

La Charte Groupe des Achats Responsables intègre aussi les thématiques liées à la promotion et au respect des droits humains et au droit du travail. À travers le déploiement de cette charte auprès de ses fournisseurs, le Groupe s'astreint à promouvoir ses engagements en matière de droits de l'homme pour éviter tout risque d'atteinte aux droits humains fondamentaux (voir chapitre « Promouvoir des achats responsables »).

Actions mises en œuvre et résultats

- Conformément à la loi relative au devoir de vigilance des sociétés-mères et des entreprises donneuses d'ordres, un plan de vigilance est établi annuellement pour évaluer et ainsi prévenir les atteintes graves liées aux activités de l'entreprise et celles de ses sous-traitants et fournisseurs, que ce soit envers les droits humains, les libertés fondamentales, la santé, la sécurité des personnes ou encore l'environnement. Ce plan est disponible en ligne sur le site internet du Groupe.
- Le Comité Éthique et Culture Groupe (CECG) a pour mission de veiller au respect et à la pérennité de la culture du Groupe et s'assure notamment du respect d'un comportement éthique dans l'ensemble des activités au sein des filiales. Ce comité réunissant le Président du Groupe, le Secrétaire Général, le Directeur de la Conformité, le Directeur des Ressources Humaines Groupe, le Directeur Juridique et le Directeur Financier a tenu quatre réunions en 2022. Au cours de ces réunions, au minimum bi-annuelles, les questions relatives à la conformité et à la culture sont traitées ainsi que les alertes le cas échéant. Des réunions ad hoc peuvent également se tenir dans le cas où des questions spécifiques doivent être traitées.
- Le devoir de vigilance fait l'objet d'une fonction dédiée au sein de la Direction de la Conformité. Le Groupe confirme ainsi sa volonté d'agir en faveur des droits humains et des libertés fondamentales auprès de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur.
- Le Groupe encourage le développement du dialogue social notamment par la mise en place et l'animation d'instances collectives de représentation du personnel dans ses filiales, et ce dans le monde entier. Il est en effet important, en cohérence avec les valeurs du Groupe, de garantir l'expression d'un dialogue direct avec les collaborateurs dans une volonté de respect des droits fondamentaux. Un indicateur a ainsi été mis en place afin de mesurer le taux de représentation du personnel par ces instances.
- En 2022, une évaluation des risques Devoir de vigilance a été réalisée de manière approfondie et élargie, accompagnée par un cabinet d'expertise et de conseils. L'ensemble des parties prenantes internes concernées, notamment les équipes RH, également les représentants du personnel, membres du Comité de Groupe France et Comité d'Entreprise Européen SAVENCIA (CEES) a été consulté pour nourrir cette analyse. Les travaux auront pour objectif l'identification des risques saillants générés par les activités du Groupe sur les droits humains des tiers et sur l'environnement, et la définition des actions de prévention et de remédiation mises en œuvre ou à mettre en place.
- Par ailleurs, une présentation des obligations du Devoir de vigilance, de la démarche de cartographie des risques et du plan de vigilance, a été effectuée aux partenaires sociaux, représentants du personnel, dans le cadre de la réunion annuelle du Comité d'Entreprise Européen SAVENCIA en octobre 2022.
- Une formation obligatoire en e-learning concernant le Devoir de vigilance a été lancée fin 2022 pour tous les collaborateurs du Groupe. Traduite en 17 langues, elle est progressivement déployée dans tout le

Groupe. Il s'agit de sensibiliser les collaborateurs aux risques d'atteintes graves aux droits humains, à la santé, la sécurité et à l'environnement, générés par les filiales, les fournisseurs ou les sous-traitants du Groupe, en France et dans le reste du monde. Cette formation a également pour objectif d'expliquer le champ des obligations réglementaires en matière de devoir de vigilance, de faire connaître les mesures qui composent le plan de vigilance, et de faire comprendre le mécanisme d'alerte concernant l'existence ou la présomption de risques.

- Un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatif au devoir de vigilance est mis à disposition des collaborateurs comme des parties prenantes externes au Groupe par un système technique unique d'alertes « Conformité », commun avec le dispositif d'alerte Corruption (voir chapitre « Lutte contre la corruption »).
- Des informations complémentaires sont données dans le chapitre « Devoir de vigilance ».

Indicateurs clés de performance

	2020	2021	2022	Objectif 2025
% de collaborateurs bénéficiant d'instances collectives de représentation du personnel **	ND*	ND*	81,4 %	85,0 %

* Information non disponible. Indicateur créé en 2022.

** Pour les filiales de plus de 10 salariés.

Dans les filiales de plus de 10 salariés (seuil français pour la mise en place de Comité Social et Économique), l'objectif est qu'en 2025, 85 % en 2025 des collaborateurs bénéficient d'instances collectives de représentation du personnel de type Commission de travail, comité d'entreprise ou Comité Social et Économique.

D'autres indicateurs sont disponibles dans le plan de vigilance.

Lutte contre la corruption

Enjeu, risque et politique

Afin d'éviter les risques de pratiques non éthiques, la lutte contre toutes les formes de fraudes et de corruption n'est pas uniquement une exigence réglementaire mais une priorité, ancrée dans notre culture d'entreprise.

Nos principes d'action et de règles de conduite sont inscrits dans la Charte Éthique « Le Groupe et sa culture », remise à chaque collaborateur entrant dans le Groupe.

Cette charte et le dispositif de contrôle interne aident à la prévention et à la détection de toutes les formes de corruption. Certains pays font l'objet d'une attention toute particulière sur ces points essentiels. L'honnêteté et la loyauté comptent parmi les quatre valeurs affichées du Groupe, et la confiance et l'intérêt mutuel font partie des fondements mêmes des relations que le Groupe souhaite construire avec ses partenaires. Pour cela, les fournisseurs sont sélectionnés notamment sur ces principes à travers des appels d'offres ouverts et concurrentiels.

Les filiales du Groupe s'engagent à :

- se conformer aux législations internationales contre le terrorisme et le blanchiment ;
- combattre la fraude et la corruption ;
- agir en se conformant aux principes d'une concurrence loyale, dans le respect des lois applicables ;
- promouvoir de façon honnête et loyale leurs produits et leurs services.

Dans le cadre de la loi Sapin II, le Groupe a établi une cartographie détaillant les risques de corruption et de trafic d'influence encourus par l'entreprise.

L'objectif est d'identifier, d'évaluer, de hiérarchiser les risques de corruption pour garantir un programme de conformité efficace et adapté. Cette cartographie a également pour mission d'informer la Direction et de lui apporter la visibilité nécessaire à la mise en œuvre de mesures de prévention et de détection adaptées.

La Direction Gestion des Risques & Conformité assure le suivi des mesures, l'évaluation de leur efficacité, et veille à ce que tous les collaborateurs exposés, au sens de la loi Sapin II, soient formés sur les notions d'éthique et de fraude.

Actions mises en œuvre et résultats

- Un Code de Conduite Anti-corruption traduit en 19 langues s'applique à l'ensemble des collaborateurs du Groupe.
- La formation en e-learning Sensibilisation à l'Anti-corruption s'est poursuivie en 2022 pour les collaborateurs concernés. Elle est intégrée au parcours obligatoire d'intégration de tous les nouveaux arrivants ciblés.

- Un Code de Conduite Achats permet d'afficher les règles que les acheteurs appliquent avec les fournisseurs dans les quatre grands domaines : éthique et intégrité, communication et collaboration, performance et progrès, et enfin achats durables et responsabilité.
- Le dispositif d'alerte interne est opérationnel et comporte un numéro d'appel et une adresse e-mail spécifiques. Afin de garantir la confidentialité et la sécurisation des informations transmises, seuls quatre membres de la Direction Conformité, dont son Directeur, sont habilités à recevoir les appels et consulter les e-mails émanant de ces systèmes. Les alertes sont ensuite traitées si besoin afin d'apporter une réponse rapide et mesurée. Depuis 2020, l'affiche du dispositif d'alerte interne Groupe, rappelant la procédure à suivre, est traduite en 19 langues et diffusée sur l'ensemble de nos sites.
- Dans le cadre de la lutte Anti-corruption, les référents conformité assurent le suivi de la mise en œuvre des dispositifs de conformité dans l'ensemble des filiales.
- Conformément aux lois et réglementations en vigueur, le Délégué à la protection des données (DPO) est chargé de la mise en œuvre du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et veille à son application dans le Groupe. Chacune des filiales de l'Union européenne a désigné un correspondant RGPD qui a été formé en ces deux dernières années par le DPO, tout comme les directeurs généraux. Par ailleurs, les collaborateurs susceptibles d'intervenir dans les traitements de données suivent une formation au format digital. En 2022, 89,0 % de ces collaborateurs concernés ont été formés.

Indicateurs clés de performance

	2020	2021	2022	Objectif 2025
% des collaborateurs concernés*, formés sur la notion d'éthique et de fraude	83,8 %	96,5 %	94,0 %	100 %

* Dans le cadre de la loi Sapin II.

Lutte contre l'évasion fiscale

Enjeu, risque et politique

Le Groupe, au regard de la diversité de ses implantations géographiques, pourrait être concerné par des risques liés à l'évasion fiscale. Cependant, son exposition est limitée compte tenu de la nature même de son activité.

L'évasion fiscale consiste à soustraire artificiellement à l'impôt des sommes ou des actifs en les localisant dans des pays non fiscalisés ou très faiblement fiscalisés (tels que les pays et territoires non coopératifs listés par le Conseil de l'Union européenne ou des pays très faiblement fiscalisés qui n'auraient pas signé la convention de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) d'assistance administrative mutuelle en matière fiscale).

En accord avec ses valeurs d'honnêteté et de loyauté, le Groupe SAVENCIA, groupe familial, met en œuvre des politiques fiscales et financières responsables, mesurées et maîtrisées.

Le Groupe s'assure du respect des législations locales par ses filiales et entretient des relations de long terme, basées sur la transparence, avec tous ses partenaires.

Le Groupe SAVENCIA veille, par son processus interne, à ne pas investir dans un pays dit « non coopératif »⁽¹⁾. L'ensemble des départements fiscaux, juridiques et trésorerie s'assurent du respect de toutes les réglementations applicables.

Actions mises en œuvre et résultats

- La Direction Financière, via son département fiscal, assure par ailleurs le suivi et la mise à jour de la liste des pays non coopératifs éditée par le Conseil de l'Union européenne afin de veiller à la conformité des engagements du Groupe dans ce domaine.^{(2) (3)}
- Les équipes d'audit interne s'assurent également, lors de leurs revues menées en filiales, de l'application effective des procédures définies par le Groupe.
- Le Groupe n'a volontairement pas de base fiscale taxable dans des pays faiblement fiscalisés n'ayant pas signé la convention OCDE d'assistance administrative mutuelle en matière fiscale⁽⁴⁾.
- Le taux effectif d'impôt du Groupe est supérieur à la moyenne pondérée des taux d'imposition locaux dans lequel le Groupe est installé. En 2022, il ressort à 39,0 %.

Indicateurs clés de performance

	2020	2021	2022
Nombre de pays et territoires non coopératifs ⁽¹⁾ dans lequel le Groupe est implanté	0	0	0

(1) Liste publiée au Journal officiel de l'Union européenne (C 413 I/3 du 12/10/2021).

En 2022, et comme depuis de nombreuses années, le Groupe n'est implanté dans aucun pays ou territoire non coopératif⁽¹⁾.

(1) Liste publiée au Journal officiel de l'Union européenne (C 413 I/3 du 12/10/2021)
<https://www.oecd.org/fr/ctp/echange-de-renseignements-fiscaux/convention-concernant-l-assistance-administrative-mutuelle-en-matiere-fiscale.htm>
https://www.oecd.org/ctp/exchange-of-tax-information/Status_of_convention.pdf
(2) <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/eu-list-of-non-cooperative-jurisdictions/>
(3) Liste publiée au Journal officiel de l'Union européenne (C 413 I/3 du 12/10/2021)
(4) <https://www.oecd.org/fr/ctp/echange-de-renseignements-fiscaux/convention-concernant-l-assistance-administrative-mutuelle-en-matiere-fiscale>



8 *Application de la Taxonomie européenne*

Application de la Taxonomie européenne aux activités de SAVENCIA Fromage & Dairy.

Contexte

Rappel du contexte réglementaire

Le règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020, dit « Taxonomie européenne », établit un cadre de référence visant à favoriser les investissements durables en imposant aux entreprises de publier les parts de leur chiffre d'affaires, de leurs dépenses d'investissements et de leurs dépenses d'exploitation qui contribuent de façon substantielle à un des six objectifs environnementaux suivants :

- atténuation du changement climatique ;
- adaptation au changement climatique ;
- protection et utilisation durable de l'eau et des ressources marines ;
- transition vers une économie circulaire ;
- prévention et contrôle de la pollution ;
- protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Ainsi, la Commission européenne a défini des critères techniques permettant d'établir un langage commun sur la notion de durabilité et, par conséquent, d'orienter l'allocation de capitaux vers des activités

contribuant substantiellement à l'atteinte d'un de ces six objectifs. A date, seuls les deux premiers objectifs sont en vigueur.

Dans ce cadre, les entreprises doivent communiquer depuis 2022 sur l'exercice 2021, la part de leur chiffre d'affaires, de leurs dépenses d'investissement et de leurs dépenses d'exploitation associées à des activités économiques dites « éligibles », c'est-à-dire classifiées dans la Taxonomie européenne. Depuis l'exercice 2022, les entreprises sont tenues de publier leurs KPI d'éligibilité, ainsi que la part alignée, c'est-à-dire respectant les critères de durabilité définis dans la Taxonomie pour les deux premiers objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Pour répondre à ces obligations de reporting, une analyse détaillée de l'ensemble des activités de SAVENCIA Fromage & Dairy au sein des différentes entités consolidées a été menée conjointement par les Directions financière, RSE, industrielle, juridique, conformité, assurance et fiscale. L'identification des activités éligibles et la qualification de leur niveau d'alignement à la Taxonomie ont été réalisées conformément aux instructions et aux critères détaillés dans les actes délégués.

Une activité éligible sera considérée comme alignée si elle respecte le ou les critère(s) technique(s) de contribution substantielle, si elle ne porte pas de préjudice important aux autres objectifs environnementaux (critères dits Do Not Significantly Harm – DNSH définis par la taxonomie), et si elle respecte les garanties minimales relatives aux droits de l'homme, la corruption, la fiscalité et la concurrence.

Résultats

Résultats d'éligibilité et d'alignement pour l'exercice 2022

Depuis l'exercice 2021, seuls les deux premiers objectifs climatiques sont applicables. La Commission européenne a priorisé les secteurs d'activité ayant une contribution majeure aux émissions de gaz à effet de serre au niveau de l'UE. Le secteur de l'agroalimentaire n'étant, à ce jour, pas visé par le Règlement Taxonomie au regard des deux premiers objectifs, SAVENCIA Fromage & Dairy a un niveau d'éligibilité à la taxonomie relativement faible.

SAVENCIA Fromage & Dairy veille à réduire l'empreinte environnementale de ses activités et de nombreux investissements sont réalisés en ce sens et le Groupe s'est engagé à réduire de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1 & 2 à horizon 2025. De nombreuses actions sont menées en ce sens (cf chapitre « réduire nos émissions de GES »).

Les données communiquées ci-dessous, en application de la réglementation taxonomie, ne sont donc pas totalement représentatives de l'effort engagé par le Groupe. En effet, à date, tous les investissements ne sont pas encore couverts par la taxonomie (deux objectifs en vigueur sur six) et pour les investissements déjà captés, le niveau de précision attendu par les textes réglementaires est très important et les outils de reporting ne sont pas encore totalement adaptés.

A noter que les activités éligibles et/ou alignées de SAVENCIA Fromage & Dairy répondent uniquement à l'objectif d'atténuation du changement climatique.

L'analyse des activités éligibles pour l'exercice 2022 a permis de s'assurer qu'il n'y a pas eu de changement dans le référentiel.

Le rappel des indicateurs ainsi que des précisions sur la méthodologie d'évaluation et les définitions sont détaillés dans la note méthodologique relative à la taxonomie, présentée en annexe.

Indicateur Chiffre d'Affaires

A l'instar de 2021, SAVENCIA Fromage & Dairy n'a identifié aucun chiffre d'affaires éligible car son activité n'est pas ciblée par les deux premiers objectifs de la Taxonomie.

En effet, le secteur de l'agroalimentaire n'est pas considéré par la Taxonomie comme ayant une contribution substantielle au regard de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

De ce fait, le chiffre d'affaires SAVENCIA Fromage & Dairy n'est pas éligible.

Le tableau réglementaire figure en annexe de ce document (cf. Tableaux réglementaires taxonomie européenne).

Le total du Chiffre d'Affaires peut être rapproché des états financiers intégrés au rapport financier annuel 2022 (cf. état 1.1 des comptes consolidés).

Indicateur CapEx

Au sein du Groupe, les investissements éligibles au titre de « mesures indivi-

duelles », telles que définies par le Règlement Taxonomie, liés aux activités immobilières, aux flottes de véhicules, ainsi qu'à l'efficacité énergétique et à des projets d'énergie renouvelables. Ces investissements correspondent, conformément aux dispositions de la Taxonomie, aux catégories suivantes :

- 6.5 Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers (dont IFRS16)
- 7.1. Construction de bâtiments neufs
- 7.3 Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique
- 7.6. Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables
- 7.7. Acquisition et propriété de bâtiments (dont IFRS16)

La part des investissements éligibles de SAVENCIA Fromage & Dairy pour l'année 2022 s'élève à **7,4 %** sur un total de 210 millions d'euros (augmentation de CapEx brut sans retraitement des subventions - voir note 3 de l'Annexe aux comptes consolidés). Le niveau d'éligibilité du Groupe est resté stable en 2022.

Ces montants se réfèrent essentiellement à la flotte automobile, ainsi qu'aux installations d'équipement favorisant l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, la part alignée de ces dépenses d'investissement s'élève à **1,0 %**.

Le tableau réglementaire figure en annexe de ce document (cf. Tableaux réglementaires taxonomie européenne).

Le total des dépenses d'investissement peut être rapproché des états financiers intégrés au rapport financier annuel 2022 (cf. état 3 des comptes consolidés).

Le Groupe SAVENCIA prend en compte pour l'exercice 2022 l'ensemble de ses dépenses d'investissement, quelle que soit la source de leur financement, c'est-à-dire la valeur de ses immobilisations brutes. En 2022, face au contexte macro-économique agité et fortement inflationniste, le Groupe a priorisé les investissements les plus stratégiques, ce qui explique une baisse du montant total des CapEx versus 2021.

Indicateur OpEx

Le Règlement permet une exemption de publication si les OpEx visés par la Taxonomie ne sont pas matériels. De ce fait, il a été décidé de fixer un seuil raisonnable de matérialité à 5 % au regard des pratiques de place et de la compréhension du Règlement par SAVENCIA.

La démonstration de la non-matérialité a été calculée en comparant les OpEx ciblés par la Taxonomie aux OpEx totaux :

	2022
Total des OpEx au sens de la taxonomie	134 521 722 €
Total des OpEx Groupe	6 316 913 000 €
Matérialité des OpEx	2,1 %

Sur l'exercice 2022, le montant des OpEx au sens du Règlement Taxonomie de SAVENCIA Fromage & Dairy n'atteint pas ce seuil. Par conséquent, il est considéré non-significatif.

Le tableau réglementaire figure en annexe de ce document (cf. Tableaux réglementaires taxonomie européenne).

Le total des dépenses d'investissement peut être rapproché des états financiers intégrés au rapport financier annuel 2022 (cf. état 3 des comptes consolidés).

Méthodologie d'évaluation des activités au regard des critères d'examen technique

Afin d'évaluer le niveau d'alignement actuel des activités identifiées comme éligibles, SAVENCIA Fromage & Dairy a procédé à une vérification du respect des critères d'examen technique de ces activités et des garanties minimales.

Contribution substantielle

Pour ce premier exercice, SAVENCIA Fromage & Dairy a ciblé les CapEx avec le potentiel d'éligibilité et d'alignement le plus élevé, tout en tenant compte de la matérialité des montants.

Concernant la méthodologie appliquée pour l'activité 6.5, SAVENCIA Fromage & Dairy a uniquement analysé la flotte de véhicules en France appartenant aux catégories M1 et N1 dont les émissions spécifiques de CO₂ sont inférieures à 50 g de CO₂/km (véhicules utilitaires légers à faibles émissions ou à émission nulle).

Les critères d'économie circulaire et de pollution ont également été vérifiés auprès des constructeurs.

Du fait de la publication tardive de la clarification apportée sur l'Acte Délégué climat, SAVENCIA Fromage & Dairy a choisi une lecture stricte et a identifié, pour l'exercice 2022, les voitures ayant une classe de performance énergétique A ou B pour le bruit de roulement externe, et A ou B pour l'efficacité en carburant.

Pour répondre au critère d'alignement de l'activité 7.5, SAVENCIA Fromage & Dairy s'est assuré que ses CapEx éligibles sont bien décrits dans la liste d'installation d'équipement mentionnée dans la contribution substantielle de l'activité 7.6 (cf note méthodologique taxonomie en annexe).

DNSH générique - Adaptation au changement climatique

Pour répondre au critère DNSH relatif à l'objectif d'Adaptation au changement climatique visé par la Taxonomie, SAVENCIA Fromage & Dairy a sollicité son assureur afin de mener une étude sur les risques climatiques physiques. Cette analyse, couvrant la totalité des entités et des implantations géographiques, développe les principaux risques climatiques physiques qui pèsent sur les actifs des filiales sur un horizon à 3 ans.

Le rapport détaille les différents risques par sites et par région, ainsi que les recommandations d'adaptation à mettre en place pour pallier ces risques. SAVENCIA Fromage & Dairy a lancé des travaux d'adaptation face aux risques identifiés.

Au vu de cette analyse, SAVENCIA Fromage & Dairy a estimé répondre au respect du DNSH adaptation pour cet exercice, mais prévoit d'améliorer son analyse pour les prochaines années afin d'apporter une vision long terme de ces risques et d'intégrer des scénarios climatiques.

Garanties Minimales

SAVENCIA Fromage & Dairy a ainsi mené sa revue des garanties minimales en central via des ateliers conduits avec les directions concernées et a conclu au respect des garanties minimales, notamment grâce au respect des critères de 'non-alignement et à la mise en place de procédures et de diligences raisonnables.

D'autre part, SAVENCIA Fromage & Dairy met en œuvre les processus nécessaires pour valider le reste des critères de non-alignement, ces procédures étant résumées ci-après :

- Pour répondre aux garanties minimales en matière de **droits humains**, SAVENCIA Fromage & Dairy s'appuie sur un ensemble de politiques en lien avec les droits humains présenté dans ce document (cf. chapitre « respect des droits humains ») et dans son plan de vigilance.
- En matière de **corruption**, SAVENCIA Fromage & Dairy s'appuie sur un dispositif complet, conformément aux exigences de la loi Sapin II, d'identification des risques de corruption, de politiques de prévention et de processus d'alerte, déployé sur la totalité des activités en France et à l'international, et détaillé dans le chapitre du présent document « lutte contre la corruption ».
- En matière **fiscale**, SAVENCIA Fromage & Dairy s'engage au respect de la législation locale dans tous les pays où il opère et a choisi de ne pas investir dans tous les pays dits « non coopératifs » (cf. chapitre « lutte contre l'évasion fiscale »).
- Sur la thématique du **droit de la concurrence**, SAVENCIA Fromage & Dairy déploie plusieurs dispositifs : une formation liée aux enjeux du droit de la concurrence, et la mise à disposition d'une Charte Ethique à destination des collaborateurs (cf. chapitre « lutte contre la corruption »).

Perspectives

Axes d'amélioration

Au titre de l'exercice 2022, l'analyse de l'éligibilité et de l'alignement à la Taxonomie européenne a permis d'identifier des axes d'amélioration pour les prochains exercices de reporting Taxonomie. Ainsi SAVENCIA Fromage & Dairy a identifié plusieurs actions à mettre en place dans les prochains exercices :

- intégration d'une vision long-terme dans l'analyse des risques liés au changement climatique, avec l'objectif de prendre en compte les différents scénarios du GIEC ;
- amélioration de la remontée des informations techniques afin de fluidifier la collecte des données spécifiques à la Taxonomie ;
- valorisation les investissements réalisés dans le cadre des plans d'adaptations.

Le Groupe adaptera sa méthodologie et son analyse en fonction de l'évolution de la réglementation, des activités listées et des critères d'examen technique.

Synthèse des indicateurs clés

Groupe SAVENCIA

ENJEUX SAVENCIA	INDICATEUR	2021	2022	Objectif 2025	Avancement
UN PLAISIR SAIN ET RESPONSABLE					
Déployer une démarche Clean Label sur 100 % des nouveaux produits vendus sous nos marques	% de nouveaux produits vendus sous nos marques ayant engagé une démarche Clean Label	57,4 %	78,8 %	100 %	↗
Mettre en place une information nutritionnelle claire pour 100 % de nos produits à marque	% de produits à marque vendus en grande distribution comportant un étiquetage nutritionnel à la portion	48,8 %	60,6 %	100 %	↗
DES FILIÈRES AGRICOLES DURABLES					
Étendre la Charte des Bonnes Pratiques d'élevage à l'ensemble de notre collecte laitière dans le monde	Étendre la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage dans le monde (% volume lait collecté)	85,8 %	86,8 %	100 %	↗
Déployer le diagnostic « Production Laitière Durable »	Déployer le Diagnostic Production Laitière Durable (% volume lait collecté)	21,6 %	23,8 %	50 %	↗
Déployer notre Charte pour le Bien-Être Animal	% de collaborateurs Approvisionnements Laitiers des sites SAVENCIA formés sur le bien-être animal	Information non disponible*	61,5 %	100 %	↗
90 % de nos achats de fèves de cacao issus de partenariats à long terme avec nos producteurs	% de nos achats de cacao issus de partenariats à long terme	100,0%	100,0%	100%	=
90% d'approvisionnements de filière qualité durable régionale pour les rillettes de porc	% d'approvisionnements de filière qualité durable régionale pour les rillettes de porcs	40,0%	60,0%	90%	↗
Des achats responsables pour la majorité de nos autres matières premières agricoles stratégiques	% des poissons de la gamme surimi Coraya issus d'une pêche durable	100,0%	100,0%	90%	=
	% de nos approvisionnements issus d'une filière poulet responsable	39,0%	73,0%	-	↗
Développer des achats responsables auprès de l'ensemble de nos fournisseurs hors matières premières agricoles	% des dépenses externes du Groupe pilotées par l'organisation Achats et réalisées avec les fournisseurs majeurs par la Charte Achats Responsables	68,6 %	66,8 %	80 %	↘
	% des dépenses externes du Groupe pilotées par l'organisation Achats et réalisées avec les fournisseurs majeurs par les évaluations EcoVadis	71,5 %	75,7 %	80 %	↗



ENJEUX SAVENCIA	INDICATEUR	2021	2022	Objectif 2025	Avancement
L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE					
Réduire nos émissions de gaz à effet de serre de production et de transport	Réduction des GES Scopes 1 & 2 (tonnes équiv. CO ₂ /tonne fabriquée)	-7,5%*	-11,6 %	-20 %	↗
Réduire l'empreinte carbone de notre collecte laitière	Réduire l'empreinte carbone de notre collecte laitière (volume de laits collectés, en tonnes équiv. CO ₂ cumulées versus 2010 en France)	-282 000	-311 000	-300 000	↗
Réduire les prélèvements d'eau	Réduction des prélèvements d'eau (en m ³ /tonne fabriquée)	1,2 %	-2,3 %	-10 %	↗
Renforcer le tri et la valorisation des déchets industriels en contribuant à des solutions circulaires	% de déchets courants évacués en vue de valorisation	69,2 %	68,5 %	-	↘
Développer l'écoconception de nos emballages	Taux d'emballages recyclables ou biodégradables	85,0 %	84,2 %	Tendre vers 100 %	↘
LE BIEN ÊTRE DE NOS COLLABORATEURS					
Garantir la sécurité de nos collaborateurs	% de filiales sans accident de travail avec arrêt (effectifs inscrits et intérimaires) dans l'année	49,2 %	47,2 %	Tendre vers le « zéro » accident de travail	↘
Améliorer la qualité de vie au travail	% de filiales ayant réalisé une enquête d'opinion interne dans les trois dernières années	98,0 %	92,4 %	100 %	↘
Développer les compétences	% de collaborateurs formés dans l'année (effectif inscrit)	73,5 %	74,4 %	-	↗
	Nombre de contrats d'alternance	585	570	558	↘
S'engager en faveur de la diversité et de l'inclusion	% de femmes parmi les managers	44,4 %	45,2 %	50 %	↗
Favoriser l'engagement solidaire des collaborateurs	% de filiales soutenant au moins une action de solidarité	50,0 %	61,8 %	100 %	↗
ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ					
Respect des droits humains	% de collaborateurs bénéficiant d'instances collectives de représentation du personnel*	Information non disponible*	81,4 %	85 %	↗
Lutter contre la corruption	% des collaborateurs concernés, formés sur la notion d'éthique et de fraude	96,5 %	94,0 %	100 %	↘
Lutter contre l'évasion fiscale	Nombre de pays et territoires non coopératifs dans lequel le Groupe est implanté	0	0	-	=

* Voir chapitre correspondant.

9 *Modalités de reporting*

Les modalités de reporting ont été définies conformément aux référentiels et pratiques en vigueur. Les hypothèses méthodologiques retenues dans la définition des indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux pourront être revues et ajustées en fonction des évolutions de périmètre, de réglementation et d'interprétations de place.

Organisation du reporting

La collecte des indicateurs Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) est pilotée par les Directions métiers, dans leurs domaines respectifs. Elles s'appuient sur leur réseau d'experts locaux qui sont les contributeurs des données.

La Direction RSE est l'interlocuteur privilégié des vérificateurs externes.

Périmètre

Les données présentées dans ce rapport sont consolidées sur l'année 2022, du 1er janvier au 31 décembre 2022.

- volet « Plaisir sain et responsable » : 100 % des filiales. Pour l'indicateur « % de produits à marque vendus en grande distribution comportant un étiquetage nutritionnel à la portion », les filiales de l'activité chocolat ont été exclues du périmètre compte tenu de leurs spécificités.
- volet « Bien-être de nos collaborateurs » : 100 % des effectifs inscrits fin de période.
- volet « Empreinte environnementale » : 100 % des sites de production.

Procédures et guides de reporting

Deux guides de reporting environnemental et social définissent les indicateurs de performance environnementaux et sociaux du Groupe. Une note méthodologique présente le processus de sélection des enjeux retenus par le Groupe.

Ces documents servent de référentiels pour la vérification externe des données, conformément au décret d'application de l'article L. 225-102-1 du code de commerce.

Outils de reporting

Les données sont remontées et consolidées au moyen d'un outil spécifique du Groupe pour l'ensemble des filiales.

Un questionnaire annuel est adressé et renseigné par toutes les filiales du périmètre RSE, tous types de sites confondus : production, logistique et commercial. Il permet de collecter l'ensemble des informations requises.

Consolidation et contrôle interne

Au niveau Groupe, les responsables du reporting RSE consolident les données collectées afin de générer les indicateurs Groupe présentés dans ce chapitre.

Ils assurent également le contrôle interne des données, en validant leur cohérence et leur vraisemblance. Pour ce faire, des tests de cohérence sont réalisés sur les indicateurs, les variations sont mises en évidence et justifiées.

Les écarts significatifs identifiés sont analysés avec le contributeur de la donnée.

Vérification externe

La nature des travaux réalisés par l'organisme tiers indépendant et ses conclusions sont présentées en annexe.

Annexes

1. Tableaux réglementaires Taxonomie européenne

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	Chiffre d'affaires absolu (3) (k€)	Part du chiffre d'affaires (4) %	Critères de contribution substantielle						Critères d'absence de préjudice important (DNSH - Does Not Significantly Harm)						Garanties minimales (17)	Part du chiffre d'affaires aligné sur la Taxonomie FY2022 (18)	Part du chiffre d'affaires aligné sur la Taxonomie FY2021 (19)	Catégorie (activité habilitante) (20)	Catégorie (activité transitoire) (21)	
				Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Economie circulaire (8)	Pollution (9)	Biodiversité et écosystèmes (10)	Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Ressources aquatiques et marines (13)	Economie circulaire (14)	Pollution (15)	Biodiversité et écosystèmes (16)						O/N
A. Activités éligibles à la Taxonomie																					
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la Taxonomie)																					
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la Taxonomie) (A.1)	N/A	0	0,0%																		
A.2 Activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la Taxonomie)																					
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées) (A.2)	N/A	0	0,0%																		
Total (A.1 + A.2)	N/A	0	0,0%																		
B. Activités non éligibles à la taxonomie																					
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie (B)		6 551 216	100,0%																		
Total (A + B)		6 551 216	100,0%																		
Activités économiques (1)																					
		CapEx (3) (k€)	Part des CapEx (4) %	%	%	%	%	%	%	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	%	H	T	
A. Activités éligibles à la Taxonomie																					
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignés sur la Taxonomie)																					
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	6.5	36	0,0%	100,0%	—%						O		O	O			O	0,0%	N/A		
Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables		2 047	1,0%	100,0%	—%						O						O	1,0%	N/A		
CapEx durables sur le plan environnemental (alignés sur la Taxonomie) (A.1)		2 083	1,0%	100,0%	—%													1,0%	N/A		
A.2 Activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignés sur la Taxonomie)																					
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	6.5	5 666	2,7%																		
Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique	7.3	2 116	1,0%																		
Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables	7.6	2 695	1,3%																		
Construction de bâtiments neufs	7.1	400	0,2%																		
Acquisition et propriété de bâtiments	7.7	2 497	1,2%																		
CapEx éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignés) (A.2)		13 373	6,4%																		
Total (A.1 + A.2)		15 457	7,4%																		
B. Activités non éligibles à la taxonomie																					
CapEx non éligibles à la taxonomie (B)		194 561	92,6%																		
Total (A + B)		210 017	100,0%																		
Activités économiques (1)																					
		OpEx (3) (k€)	Part des OpEx (4) %	%	%	%	%	%	%	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	O/N	%	%	H	T	
A. Activités éligibles à la Taxonomie																					
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignés sur la Taxonomie)																					
OpEx durables sur le plan environnemental (alignés sur la Taxonomie) (A.1)	N/A	0	0,0%																		
A.2 Activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignés sur la Taxonomie)																					
OpEx éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignés) (A.2)	N/A	0	0,0%																		
Total (A.1 + A.2)		0	0,0%																		
B. Activités non éligibles à la taxonomie																					
OpEx non éligibles à la taxonomie (B) *		134 522	100,0%																		
Total (A + B)		134 522	100,0%																		

* OpEx ciblés par la Taxonomie

2. Note méthodologique

Taxonomie européenne

2.1. Rappel des indicateurs et réconciliation avec les états financiers

2.1.1 Chiffre d'affaires

Dans le cadre de l'actualisation du référentiel d'éligibilité de 2021, il est à noter les éléments suivants :

- Conformément au Règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables au sein de l'Union européenne (UE), SAVENCIA Fromage & Dairy, de par son statut d'entité d'intérêt public, est tenu de publier, au titre de l'exercice 2021, la part de son chiffre d'affaires, de ses investissements et dépenses d'exploitation éligibles résultant de produits et/ou services associés à des activités économiques considérées comme durables au sens de la classification et des critères définis dans la Taxonomie pour les deux premiers objectifs climatiques. SAVENCIA Holding, n'est pas, à date, dans le champ d'application de ce Règlement. L'analyse et les éléments chiffrés présentés concerne par conséquent les activités du périmètre SAVENCIA Fromage & Dairy (ci-après le Groupe).
- Les données financières sont issues des comptes consolidés au 31 décembre 2022 ; les dénominateurs Taxonomie des KPI chiffre d'affaires et des dépenses d'investissement peuvent donc être réconciliés avec les états financiers comme requis par le règlement.

Définition

La part du chiffre d'affaires visée à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 est obtenue en divisant la partie du chiffre d'affaires net tirée de produits ou de services, y compris d'actifs incorporels, associés à des activités économiques éligibles et alignées sur la Taxonomie (numérateur) par le chiffre d'affaires net (dénominateur) tel que défini à l'article 2, point 5), de la directive 2013/34/UE. Le chiffre d'affaires inclut les produits comptabilisés selon la norme comptable internationale 1, paragraphe 82, point a), telle qu'adoptée par le règlement (CE) n° 1126/2008 de la Commission.

2.1.2. CapEx

Définition

A noter, la FAQ publiée par la Commission Européenne le 19 décembre 2022 portant sur l'Article 8 a précisé que la source de financement des dépenses d'investissement n'est pas pertinente aux fins de l'évaluation de l'alignement de ces dépenses à la Taxonomie.

Les investissements éligibles et alignés remplissent l'une des conditions suivantes :

- Ces dépenses sont liées à des actifs ou processus associés à des activités économiques éligibles et alignées à la Taxonomie ;
- Ces dépenses font partie d'un plan visant l'expansion d'activités économiques alignées à la Taxonomie ou visant à permettre à des activités économiques éligibles à la Taxonomie de s'aligner sur celle-ci (« plan de CapEx ») ;
- Ces dépenses sont liées à l'achat de production d'activités économiques éligibles et alignées à la Taxonomie et à des mesures individuelles permettant aux activités ciblées de devenir sobres en carbone ou d'aboutir à des réductions d'émissions de gaz à effet de serre (notamment les activités répertoriées aux points 7.3 à 7.6 de l'annexe I de l'acte délégué sur le climat, ou d'autres activités économiques répertoriées dans les actes délégués).

Les montants concernés comprennent les entrées d'actifs corporels et incorporels de l'exercice considéré, avant amortissement et avant toute remesure, y compris les remesures résultant de réévaluations et de dépréciations, pour l'exercice concerné, à l'exclusion des variations de la juste valeur. Il comprend aussi les entrées d'actifs corporels et incorporels résultant de regroupements d'entreprises.

2.1.3. OpEx

Définition

Les dépenses d'exploitation retenues par SAVENCIA Fromage & Dairy en application des dispositions de la Taxonomie, telles que prévue en 2022, concernent les catégories suivantes :

- Les dépenses de recherche et développement non-capitalisées, incluant notamment les frais de personnel associés, retraitées des crédits d'impôt reçus sur la période ;
- Les contrats de location à court terme tels que déterminés conformément à la norme IFRS 16 et comprennent les dépenses relatives aux contrats de location à court terme et aux contrats de location de faible valeur ;
- Les dépenses d'entretien, de réparation, de maintenance et les autres dépenses directes liées à l'entretien quotidien des actifs des immobilisations corporelles.

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de la société Savencia Holding S.C.A.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité »), désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro n°3-1886 rév. 0 (Accréditation Cofrac Inspection, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la Déclaration

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de l'entité.

Limites inhérentes à la préparation de l'information liée à la Déclaration

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à notre programme de vérification en application des dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de sept personnes et se sont déroulés entre novembre 2022 et mars 2023 sur une durée totale d'intervention de dix semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, ressources humaines, sécurité et environnement, approvisionnements laitiers, achats, nutrition, risques et conformité.

Nos travaux ont fait appel à l'utilisation de technologies de l'information et de la communication permettant la réalisation des travaux et entretiens à distance sans que cela n'entrave leurs exécutions.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques.

- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ; et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes¹.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration.
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants², nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices³ et couvrent entre 13% et 45% des données consolidées sélectionnées pour ces tests.
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 30 mars 2023

L'un des commissaires aux comptes,

Deloitte & Associés

Emmanuel Gadret
Associé, Audit

Catherine Saire
Associée, Développement Durable

¹ Cf. Annexe 1

² Cf. Annexe 2

³ Compagnie des fromages & RichesMonts – Usine Brioude (France) ; Elvir – Usine Condé-sur-vire (France) ; Bressor SA – Usine Servas (France) ; Tessier – Usine Cornillé-les-Caves (France) ; Armor – Usine Saint-Brice (France) ; Milkaut – Usine Franck (Argentine) ; Edelweiss GMBH – Usine Kempten (Allemagne) - La Maison du Chocolat – Nanterre

Annexe 1

Informations qualitatives (actions et résultats) considérées les plus importantes

Questionnaire d'évaluation et charte pour le bien-être animal
Actions mises en œuvre pour améliorer l'empreinte carbone de la collecte laitière en matière de transports
Démarche d'amélioration continue de la composition des produits via la suppression de certains additifs
Actions mises en œuvre pour favoriser des comportements de consommation plus raisonnés
Actions de sensibilisation des collaborateurs au Devoir de vigilance
Rôle du Comité Éthique et Culture Groupe (CECG)
Mise en place de projets d'écoconception des emballages
Engagement pour des filières agricoles durables (porc, poisson et poulet)

Annexe 2

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs considérés les plus importants

Nombre d'effectifs inscrits au 31 décembre
Pourcentage de collaborateurs formés dans l'année (effectif inscrit)
Pourcentage de filiales sans accident de travail avec arrêt (effectifs inscrits et intérimaires) dans l'année
Réduction des GES Scopes 1 & 2 (tonnes équiv. CO ₂ /tonne fabriquée) – en % d'évolution versus 2015
Réduction des prélèvements d'eau (en m ³ /tonne fabriquée) – en % d'évolution versus 2015
Pourcentage de déchets courants évacués en vue de valorisation
Taux d'emballages recyclables ou biodégradables
Pourcentage de nouveaux produits vendus sous nos marques ayant engagé une démarche Clean Label
Pourcentage de produits à marque vendus en grande distribution comportant un étiquetage nutritionnel à la portion

Table de correspondance GRI - GRENELLE II - Déclaration de Performance Extra-Financière

GRI G4	Grenelle II – Décret du 24/04/2012 Données disponibles sur le site internet savencia- fromagedairy.com	Déclaration de Performance Extra-Financière	Pages
I. INFORMATIONS SOCIALES			
I.A) EMPLOI			
G4-9	I.a) 1.1	Effectif total	
G4-10 LA1 LA12	I.a) 1.2	Répartition des salariés par sexe	
LA1 LA12	I.a) 1.3	Répartition des salariés par âge	
G4-10 LA1 LA12	I.a) 1.4	Répartition des salariés par zone géographique	
EC6 LA1 (*)	I.a) 2.1	Embauches	Données Grenelle II disponibles sur savencia-fromagedairy.com
LA1 (*)	I.a) 2.2	Licenciements	
G4-51 (*) G4-52* G4-53* G4-54 (*) ECI ECS	I.a) 3.1	Rémunérations	
G4-55 (*)	I.a) 3.2	Évolution des rémunérations	
I.B) ORGANISATION DU TRAVAIL			
-	I.b) 1	Organisation du temps de travail	
G4-LA6	I.b) 2	Absentéisme	
I.C) RELATIONS SOCIALES			
LA4	I.c) 1	Organisation du dialogue social, procédures d'information, de négociation et de consultation du personnel	SOCIAL/Accords collectifs et actions diversité 29
-	I.c) 2	Bilan des accords collectifs	
I.D) SANTÉ ET SÉCURITÉ			
LA5	I.d) 1	Conditions de santé et de sécurité au travail	SOCIAL/Accords collectifs et actions diversité 27
LA8	I.d) 2	bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	
LA6 LA7	I.d) 3	Fréquence et gravité des accidents du travail	
LA6	I.d) 4	Maladies professionnelles	
I.E) FORMATION			
LA10 LA11	I.e) 1	Politiques mises en œuvre en matière de formation	SOCIAL 30
LA9 HR2	I.e) 2	Nombre total d'heures de formation	
I.F) ÉGALITÉ DE TRAITEMENT			
LA3 LA12 LA13	I.f) 1	Mesures prises en faveur de l'égalité femmes/hommes	SOCIAL/Accords collectifs et actions diversité/ Handicap 31
LA 12 (*)	I.f) 2	Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	
LA12 HR3	I.f) 3	Politique de lutte contre les discriminations	
I.G) PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)			

GRI G4	Grenelle II – Décret du 24/04/2012 Données disponibles sur le site internet savencia-fromagedairy.com		Déclaration de Performance Extra-Financière	Pages		
HR3 HR4 HR5 HR6	I.g) 1	Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	SOCIAL/Accords collectifs et actions diversité	33		
	I.g) 2	À l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession				
	I.g) 3	À l'élimination du travail forcé ou obligatoire				
	I.g) 4	À l'abolition effective du travail des enfants				
II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES						
II.A) POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE						
G4-1	II.a) 1.1	Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales	ENVIRONNEMENT	21		
G4-EN32	II.a) 1.2	Démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement				
G4-43 (*) G4-37 G4-51 G4-55	II.a) 2	Formation et information des salariés en matière de protection de l'environnement				
EN30 EN31	II.a) 3	Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions				
EC2	II.a) 4	Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement				
II.B) POLLUTION						
EN 10 EN20 EN21 EN 22 EN24 EN 26	II.b) 1	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant l'environnement			Données Grenelle II disponibles sur savencia-fromagedairy.com	
EN24	II.b) 3	Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité				
II.C) ÉCONOMIE CIRCULAIRE						
Prévention et gestion des déchets						
EN23 EN24 EN25 EN28	II.c) 1.1	Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	ENVIRONNEMENT/ Économie circulaire et gaspillage alimentaire	12-25		
	II.c) 1.2	Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire				
Utilisation durable des ressources						
EN8 EN9	II.c) 2.1	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	ENVIRONNEMENT	21-24		
EN1 EN2	II.c) 2.2	Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation				
EN3 EN4 EN6 EN7 (*)	II.c) 2.3	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables				
EN11	II.c) 2.4	Utilisation des sols				
II.D) CHANGEMENT CLIMATIQUE						
EN15 EN16 EN17 EN18 EN19	II.d) 1	Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	ENVIRONNEMENT/ Conséquences sur le changement climatique	21		
-	II.d) 2	Adaptation aux conséquences du changement climatique				
II.E) PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ						

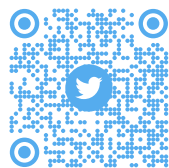
GRI G4	Grenelle II – Décret du 24/04/2012	Déclaration de Performance	Pages
	Données disponibles sur le site internet savencia-fromagedairy.com	Extra-Financière	
EN11 EN12 EN13 EN14 EN26	II.e) 1	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	18
III. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE			
III.A) IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ			
EC6 EC7 EC8 EC9 SO1	III.a) 1	En matière d'emploi et de développement régional	SOCIÉTAL 32
EC6 EC7 EC8 EC9 HR8 SO1 SO2	III.a) 2	Sur les populations riveraines ou locales	
III.B) RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PARTIES PRENANTES			
G4 26 G4-37	III.b) 1	Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	SOCIÉTAL 32
EC 7	III.b) 2	Actions de partenariat ou de mécénat	
III.C) SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS			
LA14 LA15 EN33 HR5 HR9 HR11 HR6	III.c) 1	Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	SOCIÉTAL/Lutte contre la corruption 19
LA14 LA15 G4-12 EN32 EN33 HR5 HR 6 HR9 HR10 HR11 SO9 SO10	III.c) 2	Importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale ;	
III.D) LOYAUTÉ DES PRATIQUES			
G4-56 – G4-58 SO3 SO4 SO5	III.d) 1	Actions engagées pour prévenir la corruption	SOCIÉTAL/Lutte contre la corruption 35
EN27 PR1 PR2 PR3 PR4 PR6 PR7 PR8 PR9	III.d) 2	Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	SOCIÉTAL/Alimentation saine et durable/ Gaspillage alimentaire 11-12
			SOCIÉTAL/Lutte contre l'évasion fiscale 36
HR1 HR2 HR7 HR8 HR9 HR10 HR11 HR 12	III.e)	Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	33

(* Indicateurs répondant partiellement à la thématique.



Groupe SAVENCIA

42 rue Rieussec – 78220 Viroflay
Tél. : +33 (0)134 58 63 00



savencia.com

